

Sonata en sol major
de Leken

M. Perelló

Perelló.

PORTE GRATUITO

F. PERELLO 241 PASEO GRACIA BARCELONA.

Sr. D.

INDICACIONES DE SERVICIO

Recibido de _____

Hilo núm. _____

El Oficial,

INDICACIONES EVENTUALES

Correo pagado.....	P. P.	Acuse de recibo.....	C. R.
Respuesta pagada.....	R. P.	Telegrama recomendado....	T. R.
Telegrama colacionado.....	T. C.	Telegrama á hacer seguir...	F. S.

En los telegramas impresos en caracteres romanos por los aparatos telegráficos, el primer número que figura, después del punto de origen, es el número de orden; el segundo indica el de palabras tasadas, y los siguientes, la fecha, mes y hora del depósito.

El Estado no acepta responsabilidad alguna respecto del servicio de la Telegrafía.

Número _____

De _____ num. _____ Palabras _____ depositado el _____ á las _____

DE CHANNERS 42761 17 25 10/85.

HAU BESGIN ACCEPTEERONS! CACHETS! MODESTES! ARRANGE! TOUT, AU MIEUX. AMITIES...+ CRICKBOM J DRON

I^{er} concert

- 4 Sonata V. Beethoven
4 Airs grave Bartini
Chanson d'Amis XIII et Savane Couperin
5 Préludi allegro Pignani
1 Sonata Lecken
Préludi, air, final C. Franck

II concert

- Concert Bartini
Sonata 7 Beethoven
3 Polone de Montanges Gady
Franz
1 Sonata Fauré

III concerts

Sonatas 10. 5. 7. Beethoven

2 Concerto la mineur Bach

Beethoven

I : 1 - 2 - 3 - 4

II : 5 - 6 - 7 m

III : 8 - 9 - 10

IV concert

Concert (quintet) Bartini
Sonata Lecken
Préludi air final C. Franck
Sonata Fauré

MATHIEU CRICKBOOM

Notas biográficas

Este inimitable artista belga, nacido en Hedimont, cerca de Verviers, en 2 de Marzo de 1871, fué discípulo predilecto del gran virtuoso Eugenio Ysaye, obteniendo a los 16 años el primer premio con la más alta distinción en el Conservatorio de Bruselas, al mismo tiempo que el diploma de "capacité".

Formada su personalidad artística, entró de segundo violín en el célebre Cuarteto Ysaye, con el que recorrió quasi toda Europa, estrenando el famoso Quinteto de César Franck.-

Nombrado concertino de la Orquesta D'Harcourt, de Paris, y Director del Cuarteto Belga, fijó su residencia en la capital francesa, dando con el cuarteto casi un concierto semanal por espacio de dos años.- Recorrió además Francia, Alemania, Rusia, y España, con el mayor éxito.-

Nuestro ilustre Albéniz se interesó vivamente por que le contratase la Sociedad Catalana de Conciertos de Barcelona, y así ocurrió en efecto en 1896, viniendo junto con dicho Cuarteto.- Más tarde fundó en nuestra ciudad la Sociedad Filarmónica, y un nuevo cuarteto, que hoy parece un sueño, con Granados, Pablo Casals, Gálvez.- La actuación de Crickboom en la vida musical barcelonesa de José ~~de~~ sentir extraordinariamente, puesto que gracias a su prestigio personal y a las buenas amistades con que contaba, hizo desfilar por la ciudad con él artistas como De Greef, Teresa Carreño, Arrigo Serato, Bathori, Weingartner, Pugno, Ruedger, Clotilde Kleeborg, Ysaye, Fiesler, d'Indy, el Trio de Frankfurt, el Cuarteto Checo, Malats, Albéniz, Casals, Granados, ect. etc., -

No pudo resistir más tarde la atracción de los grandes públicos europeos, trasladando de nuevo su residencia en Bruselas (1903).- Innumerables son sus audiciones en esta etapa, acompañado muchas veces de artistas como Bauer, D'Albert, Cortot, Sennabel, Gabrilowitsch, Hekking, Gerardy, y de las orquestas Colonne, Lamoureux, Filarmónica, de Berlin, Sinfónica de Amsterdam dirigida por el famoso Mengelberg, y las de Viena, Leipzig y Colonia, dirigidas respectivamente por Weingartner, Nikisch y Steinbach.-

En el año 1911 fué nombrado profesor del Conservatorio de Lieja y en 1919, del Real Conservatorio de Bruselas y Director de "L'Union Belge des Artistes".-

Puede decirse en resumen que Crickboom está considerado actualmente como uno de los primeros violinistas, especialmente en la interpretación de los clásicos, siendo solicitado por las más importantes sociedades musicales de Europa.-

De él dijo acertadamente uno de los más cultos críticos barceloneses: "El tono siempre igualmente hermoso en todas las cuerdas y en todas las gradaciones de sonido, la afinación perfecta, son en el maestro belga, inmejorables; pero al hablar de ellos no habremos hecho alusión más que a las condiciones puramente materiales de su arte. Mayor importancia y relieve tienen en él las dotes inmateriales de su talento: la pureza del estilo y la comprensión del espíritu de los grandes maestros".-

Algunos comentarios de la Prensa
barcelonesa a los dos conciertos da-
dos en Mayo de 1919 por el eximio
violinista belga

MATHIEU CRICKBOOM

El primer concierto estaba compuesto por tres tipos de sonatas, repre-
sentando otros tantos géneros fundamentales. En Mozart resplandeció en
toda su pureza la sinceridad ingenua, que no admite grandilocuencias.-
Estas últimas estuvieron reservadas a la interpretación de la famosa SO-
NATA A KREUTZER de Beethoven y todavía más, si cabe, a la Sonata en "la
mayor", de César Franck. La acabada interpretación de estas tres obras
excitó la admiración de aquellos que desconocían la severa pero caluro-
sa dicción de Crickboom. Que por lo que toca a quienes, como nosotros,
guardaban perfecto recuerdo de su arco, no hizo más que reavivir el re-
cuerdo de algo selectísimo, depurado, que embelesaba el sentimiento y
satisfacía el criterio analítico. El segundo concierto, cele-
brado el domingo, elevó quizás el diapason de las alabanzas
La descripción y aguilatamiento de los méritos de ejecución que a rau-
dales, sin economizarse, derrochó el maestro en esa colosal cadencia,
deben buscarse en los pasajes más dificultosos y más brillantes que de-
jara escritos, por ejemplo, Paganini.- La concurrencia, suspendo el áni-
mo ante aquellos prodigios del ~~arco~~ arco, no pudo reprimir un murmullo
de admiración cuando el dulce "pizzicato" de la orquesta se hizo cargo
de sostener el tema principal, dicho entonces para alivio del concertis-
ta suavemente.- (LAS NOTICIAS, 20 mayo 1919)

El violinista Crickboom, del que tan excelentes recuerdos guardamos co-
mo interprete de música de cámara, estuvo sencillamente admirable.- Con
sonoridad magnífica y bellísimos acentos de matiz interpretó dichas pie-
zas magistralmente.- Jamás apartose de la órbita para dar manifestación
a un acto de virtuosismo, lo que es muy frecuente entre los artistas, y
siempre ceñido a la tesis de la obra, arrebató continuamente al audito-
rio.- Fue inudablemente una de las interpretaciones ejemplares que re-
cordamos de dichas sonatas.- (EL DILUVIO, 18 mayo 1919)

El tono siempre igualmente hermoso en todas las cuerdas y en todas
las gradaciones de sonido, la afinación perfecta, son el el maestro
belga inmejorables; pero al hablar de ellas no habremos hecho alusión
más que a la condiciones puramente materiales de su arte; mayor impor-
tancia y relieve tienen en él las dotes inmateriales de su talento: la
pureza del estilo y la comprensión del espíritu de los grandes maestros.
Esa manera íntima, concentrada, de expresar las inspiraciones más su-
blimes de los músicos tuvieron ayer su mejor demostración en la Sonata
de César Franck; la obra es de una belleza perfecta, y en el "recitati-
vo", de una intensidad extraordinaria; en esos momentos es también don-
de el maestro Crickboom da la medida de sus cualidades. (EL DIARIO DE
BARCELONA, 17 mayo 1919)

Ejecutaron los concertistas tres Sonatas, una de Mozart, otra de César Franck y otra de Beethoven, la dedicada a Kreutzer.

Las tres fueron interpretadas de modo asombroso, dando ocasión a que el público demostrase su entusiasmo con repetidas y entusiastas ovaciones (LA VANGUARDIA, 18 mayo 1919)

Su espléndida labor valióle a dicho concertista aplausos de sus admiradores, que forman legión, deleitando la refinada escuela que lo caracteriza, el tono brillantísimo, su afinación perfecta y su gran dominio de la técnica. (Id. 20 mayo 1919)

El concierto en re mayor, una de las más excelsas y difíciles creaciones beethovenianas, fué interpretado por Crickboom de manera sencillamente admirable. Fué uno de esos raros momentos de honda emoción artística que experimentamos muy de tarde en tarde los que oímos música tanto por gusto como por oficio. Las grandes dificultades técnicas que implica la ejecución de semejante obra, al paso que la interpretación no menos intrincada de su verdadera esencia artística, fueron resueltas por el concertista de modo tan magistral, que le hubieran ganado por sí solas nuestra mayor admiración, si no la tuviera ya de antiguo.- Así y solo así es como debe interpretarse a Beethoven. (LA PUBLICIDAD, 29 mayo 1919).-

Toda la Prensa de esta ciudad pronuncióse entusiasmada en favor de este admirable concertista, pudiéndose añadir a los fragmentos transcritos, que corresponden a los periodicos de mayor importancia, muchos más del resto de nuestra Prensa.- Por lo demás, el renombre universal de Crickboom es una garantía de sus eximias dotes artísticas. -

15 marzo 1924

Sr. D. Mathieu Crickboom

L i s b o n

Muy distinguido Maestro :

Mi apreciado amigo Sr. Perelló me ha ido poniendo al corriente de la correspondencia cruzada con él referente a los conciertos de Barcelona, estando todo en marcha, con un vivísimo deseo de poder tener el placer de disfrutar de esas exquisitas emociones que Vd. nos reporta siempre.-

Tal como el Sr. Perelló le tiene indicado, me ha sido muy agradable de ocuparme de hallarle algunos conciertos; pero como aquí tenemos desde principios de curso la idea de que su viaje a España no tendría efecto hasta Mayo, había preparado las cosas para trabajar para dicha época, cuando hace relativamente poco tiempo que venimos en conocimiento de que venía Vd. en Marzo.- Con el poco tiempo de que se disponía, era imposible hacer nada, a pesar de lo cual he realizado diferentes gestiones, más por el placer de trabajar por Vd. que tanto lo merece, que no con la esperanza de conseguir algún resultado.- Desgraciadamente mi pesimismo inicial se ha confirmado, siendo verdaderamente de lamentar que por no habernos puesto de acuerdo con la anticipación debida, no haya podido resultar más fructuosa su pasaje por nuestro país.-

Cuando tenga la satisfacción de estrecharle la mano, hablaremos largamente de estas cosas, y tengo la esperanza de que llegaremos a un acuerdo para campañas sucesivas, en las que por mi parte tengo grandes confianzas/O

Es de Vd. muy verdadero admirador y eterno servidor siempre

Comunicado

Concerts Barcelona para

~~dia~~ 23 y 25 ~~según~~
martes ^{miércoles}

los telegrafos oportuna
~~mente~~ de Albar y Barba

implicite telegrafic llegada
del mismo

ELECCIONES MUNICIPALES

DISTRITO V

Manuel Carrasco y Formiguera

José Vilaseca y Bás

14/10/19

Bilbao

Crickboom Sociedad F. larmonica Calle Marqués Puerto
Conciertos Barcelona martes 23 jueves 25 corriente
urge contestación sobre programas saludos Mariano

Mercaders, 23, pral.
10. 3. 1920

L i s b o a

Grieboom 50 Rua San Cretano casa Vianna Motta
Confirmele telegrama diez corriente dirigido Bilbao
diciendo conciertos Barcelona martes 23 jueves 25
corriente pppede acceptar conciertos Pamplona por
no tener Clausells compromisos contraidos saludos
Parelló

Merceders, 23, anul.
18. 3. 1920

Particular
ALZAMORA

SOCIEDAD ANÓNIMA
PALMA DE MAYORCA

POR TELÉGRAFO: ALZAMORA

A. B. C. Code, 4th & 5th improved, editions
Cuenta corriente en el Banco de España

Dr. D. M. Wauwels

Barça

Distinguido Sr. mío: Recibo
su queta 4^{ta}.

Agradecemos de veras su atencio-
nero precisamente la propo-
sición de dar p^{or} el 4^{to} de esta Filarmónica
una serie de conciertos. Ahora labora
y ya p^{or} lo que queda de un
may que pensar en más conciertos
para la época en la apropiada
y después p^{or} Pascua debuta en el
Teatro Principal, único donde dignamente

queden darme estas audiencias,
una 1.^a de comedia -

En espera de mejor ocasión
y de sus nuevas gratas noticias,
que siempre recibiré con gusto
reiterando su apuro &c.

Y Mañana

4-3-20

4-3-20 -1

Sociedad Filarmónica
~~~~~ de Valencia

De la Unión de Sociedades

Filarmónicas de España

Valencia 7 de Marzo de 1920

Dr. Clausells

Barcelona

Muy Sr. mío y querido amigo: Anoche llego a mi poder su telegrama del 1º que recibió mi compañero de Junta Sr. Múlv, que, por circunstancias especiales, está alejado de los asuntos de esta secretaría y sintiendo que este retraso le haya ocasionado algún contratiempo en sus planes o decisiones, le comunico lo que antecede como justificación de la tardanza en contestar a V.

Respecto al asunto que en su telegrama interesa, ya por el que hoy le dirige el Sr. Presidente conocerá V. nuestra situación circa del Sr. Brickboon, aunque no obstante, y como en el referido telegrama se le anuncia, voy a poner a V. en antecedentes de lo que seguramente habrá motivado su último telegrama.

En el mes de octubre pasado y a consecuencia de un ofrecimiento ~~que~~ del referido Sr. Brickboon hecho desde París a esta Sociedad, se estableció con el mismo una correspondencia, de la cual voy a copiar las dos últimas cartas, por las que, mejor que de cualquier otra



forma tendrá V. cumplida contestación a su telegrama.

Del Sr. Brickboorn a esta Sociedad

"Unión Belge des Artistes, 67 Rue de la source = Bruxelles, #  
11 de Nov. 1919. = Sr. D. Antonio Estévez, Valencia — Muy Sr. mío  
y de mi mayor consideración. He tenido sumo gusto al  
recibir su carta que me hace esperar que podré ir a verlo  
en su simpática ciudad. = El cachet para dos conciertos ten-  
drá que ser de ochocientas pesetas y nos arreglaríamos para  
ofrecerle programas de verdadera atracción para el público.  
Como nota que los conciertos tendrían que verificarse en  
marzo y me gustaría que V. me dijere si podrían ser en los  
últimos días del mes. = Esperando su contestación, quedo  
de V. su att.º y apun. H. g. b. s. m. = M. Brickboorn = Ru-  
bricado."

Nuestra contestación

"Secretaría — 25 Noviembre 9 = Sr. D. M. Brickboorn =  
Bruselas. = He distinguido Sr. Contestando a su grata de  
11 del corriente, tengo el gusto de manifestarle que hallán-  
dose bien dispuesta la Junta para aceptar dos conciertos por  
el cachet total de ochocientas pesetas que V. fija por ambos  
en su citada carta, no se decide a darle una contesta-  
ción afirmativa por no parecerle conforme para su cele-  
bración los últimos días de Marzo de 1920, por resultar in-  
compatible con las fechas señaladas para los que han de  
tener lugar antes y después de fines del citado Marzo. =  
Caso de que se encontrara solución a este inconveniente  
y pensáramos aceptarlos, ya se lo participaré en tiempo  
oportuno. = Sin otra cosa de particular, quedo de V. att.º y



2  
1

Sociedad Filarmónica  
~~~~~ de Valencia

De la Unión de Sociedades

Filarmónicas de España

Valencia..... de de 191

H. q. e. s. m. = El secretario - Ricardo Mur = Rubricado. —

Como V. comprenderá, Sr. Clausells, no habiendo
tenido contestación del Sr. Brickboon a la anterior que
transcribo, ni por nuestra parte habérle hecho indicación
alguna, nada hay que, definitivamente nos ligue en la
actualidad con el Sr. Brickboon y tanto es así, que por el
presente curso quedaba descartada la posibilidad de tener
el gusto de oírle, por tener ya organizados los conciertos
hasta fin de curso.

Ahora bien, y como era particularísima suya, me
atrevo a preguntar a V. si, como el Sr. Brickboon nos decía
en su primer carta-ofrecimiento, toca en Barcelona en estas
fechas y desde cuando se halla o hallará en ~~esta~~ capi-
tal.

En otro particular y reiterándole a V. mi considera-
ción más distinguida, queda suyo agusto. S.S.

G. e. s. m.

Antoni Esteva

~~17-19-~~

(23) ~~24~~ (25) - ~~26~~

~~1500
1000
500
500
500~~

~~1500
1000
500
500
500~~

7 marzo 1920

Sr. D. M. Gimenez
Presidente de la "Sociedad Filarmónica"
M á l a g á

Muy distinguido Sr. mio :

Para el corriente mes de Marzo tenemos contratado en la "Asociación de Música de Cámara" al ilustre violinista belga MATHIEU CRICKBOOM, para dos conciertos.- En el curso pasado dió en la misma entidad dos sesiones, y tal fué el éxito que obtuvo, que desde entonces quedaron ya convenidas las audiciones actuales.-

Viene ahora acompañado de una notable pianista francesa MARTHE DRON, de la que está ocupándose la prensa francesa con grandes elogios, por haber interpretado recientemente en la capital de la vecina república las 32 sonatas de Beethoven.-

Ambos artistas darán varios conciertos en España, siendo de notar que una tan importante entidad como la Filarmónica de Bilbao les ha confiado la interpretación de las diez sonatas de Beethoven para piano y violín.-

Aunque supongo que Vds. tendrán ya sus compromisos contrahidos para este mes o primeros del próximo, me creo obligado a darle a Vd. conocimiento de la posibilidad de contar con el insigne maestro, del que tendrán ya Vds. referencias.-

Una buena idea sería quizás repetir la audición de las citadas 10 sonatas, magna empresa de elevado valor musical, que interesaría con seguridad a los inteligentes socios de esa ilustre sociedad.-

El cachet conjunto para ambos artistas sería sumamente reducido, con el objeto de darles las facilidades posibles para hacer viable la empresa: 1.700 pesetas por tres conciertos.- De desear menos audiciones, 1.250 por uno y 750 por uno.-

La época sería a últimos de marzo o primeros de Abril.-

Celebraría muchísimo que la oferta le interesase, y suplicándole el favor de una respuesta inmediata, puesto que los artistas están pendientes de lo que Vds. resuelvan para fijar fechas a otras poblaciones que les tienen contratados, me complace saludarle muy afectuosamente y reiterarme siempre suyo affmo. servidor

q. e. s. m.

Wanda Landowska me escribió encantada de Vds.- supongo que para otoño no dejarán de contratarla.- Un poco más tarde me complacerá invitarla a tratar de condiciones.

Compañía
Programe
Pudino

DD URGENTE - RAL 12127/9-

TELEGRAMA

CLAUSELLS MERCADERS 23-

INDICACIONES DE SERVICIO

Recibido de

Hilo núm.

El Oficial,

INDICACIONES EVENTUALES

| | | | |
|----------------------------|-------|-----------------------------|-------|
| Correo pagado..... | P. P. | Acuse de recibo..... | C. R. |
| Respuesta pagada..... | R. P. | Telegrama recomendada.... | T. R. |
| Telegrama colacionado..... | T. C. | Telegrama á hacer seguir... | P. S. |

En los telegramas impresos en caracteres romanos por los aparatos telegráficos, el número que figura, después del punto de origen, es el número de palabras tasadas, y los siguientes, la fecha, mes y hora del depósito.

El Estado no acepta responsabilidad alguna respecto del servicio de la Telegrafía.

Número

Para

núm.

Palabras

destinado al

á las

DDD BNA MADRID 405 13 4 16 30

RECIBIRA CARTA QUESADA NO INTERESAN CONCIERTOS CKICKBOOM - ESCUDERO

Respuesta pagada urgente
10 p. la bras

Madrid

Escudero Teatro Comedia

Duplicole telegrafirme urgente si acepta conciertos

Grickboom afectuosamente Clausella

Merceders, 23, pral.

7 marzo 1920

Sr. D. Tirso Garcia - Escudero
Teatro de la Comedia
M a d r i d

Muy distinguido Sr. mio :

Hacia la última decena del corriente Marzo vendrá a Barcelona el eminente violinista belga MATHIEU CRICKBOOM, contratado para dos conciertos en la "Asociación de Música de Cámara".- En el curso pasado dió en la misma entidad dos sesiones, y tanta fué la impresión que produjo, que desde entonces quedó convenido el nuevo contrato.-

Viene acompañado de una notable pianista francesa MARTHE DRON, de la que está ocupándose actualmente con grandes elogios la prensa de París por haber emprendido la audición integral de las 32 sonatas de Beethoven.-

Mathieu Crickboom y Marthe Dron darán algunos conciertos en España, siendo de notar que una tan importante entidad como la Filarmónica de Bilbao les ha confiado la interpretación de las diez sonatas de Beethoven para piano y violín.-

Sería una lástima que no se aprovechara su paso por Madrid, por lo que he creído conveniente ofrecerselos a Vd.- Se trata de un artista de gran renombre y que con su técnica maravillosa, su estilo enigmático, verdaderamente "maestro", seduce a los grandes públicos de conciertos.- Sin duda su contrata podría resultarle a Vd. ventajosa.-

Una buena idea sería regentar la AUDICION INTEGRA DE LAS SONATAS DE BEETHOVEN PARA PIANO Y VIOLIN, lo que daría gran cartel a la empresa, llamando poderosamente la atención.- Como he dicho son diez las sonatas, que pueden darse en tres sesiones.-

La cachet sería muy reducido en virtud de tener que pasar los artistas por esa: 3.000 pts. por tres conciertos; 2.500 por dos y 1.300 por uno.- Este cachet se entiende para los dos artistas conjuntamente.-

Acompaño unas referencias de la prensa de nuestra ciudad, y también unas notas biograficas, que podrían servir de punto de partida para una réclame de eficacia.-

Esos conciertos deberían tener efecto antes de la venida a Barcelona, y por consiguiente alrededor del 20 del actual.- El tiempo es algo justo, por lo que he desuplicarle una decisión inmediata, por la que anticipo gracias expresivas.-

Es siempre suyo afmo. servidor q. e. s. m.

Zaragoza

Savirón Presidente Filarmónica
Estevánez, 3

Confirmole carta sieste corriente permitiendome súplicarle
decirme seguidamente si aceptan Crickboom
afectísimo Clausells

Mercaders, 23, pral.
10.3.1920

7 marzo 1920

Sr. D. Paulino Savirón
Presidente de la "Sociedad Filarmónica"
Estebanez, 3. pral.
Z a r a g o z a

Muy distinguido Sr. mío :

Para la última decena del corriente tenemos contratado en nuestra Sociedad al eminente violinista belga

MATHIEU CRICKBOOM

para dos conciertos.- En el curso anterior dió otras dos sesiones, según Vds. verían por los programas remitidos, y fué tal el éxito obtenido, que desde aquel momento quedó convenida su visita actual.-

Viene en compañía de MARTHE DRON, distinguida pianista francesa que acaba de dar en París la audición integral de las sonatas para piano de Beethoven, mereciendo los mayores elogios de la prensa parisina.-

Entre los varios conciertos que tienen que dar en España, son de notar los tres de la Sociedad Filarmónica de Bilbao, donde se darán en tres sesiones las 10 sonatas de Beethoven para piano y violín.-

Aunque supongo que Vds. tendrán ya sus compromisos contraídos para la presente época, me creo obligado a darles conocimiento de la posibilidad de que les visitasen dichos artistas, pasando a señalar condiciones para uno, dos y tres conciertos, éste último por si les interesase repetir la audición de las 10 sonatas citadas, magna empresa del más alto valor musical, que sin duda interesaría profundamente al inteligente público de socios con que cuenta esa ilustre Filarmónica.-

Dichos artistas aceptarían: 700 pesetas por una sesión, 1.250 por dos y 1.700 por tres.-

La época sería alrededor del 25 del actual.-

Le suplico encarecidamente una respuesta inmediata, puesto que esos artistas están pendientes de los que Vds. digan para señalar fechas a otras poblaciones que les tienen contratados.-

Esperando de Vd. este favor, y anticipándole muy expresivas gracias, queda con la mayor consideración suyo affmo. servidor
q. e. s. m.

De un momento a otro recibirán
Vd. nuestra contestación a su
muy acertada del 20 ppdo.-

Bruxelles

Crickboom 67 Rue Source

Vous prie telegraphier dates Barcelone programme premier concert
trois sonates Beethoven deuxieme concert desirerions concerto la
mineur Bach avec accompagnement quatuor
une sonate moderne troisieme partie solis pour vous et
aussi Marthe Dron Amitiés Perelló

Pg. Gràcia, 24
28.2.20

de

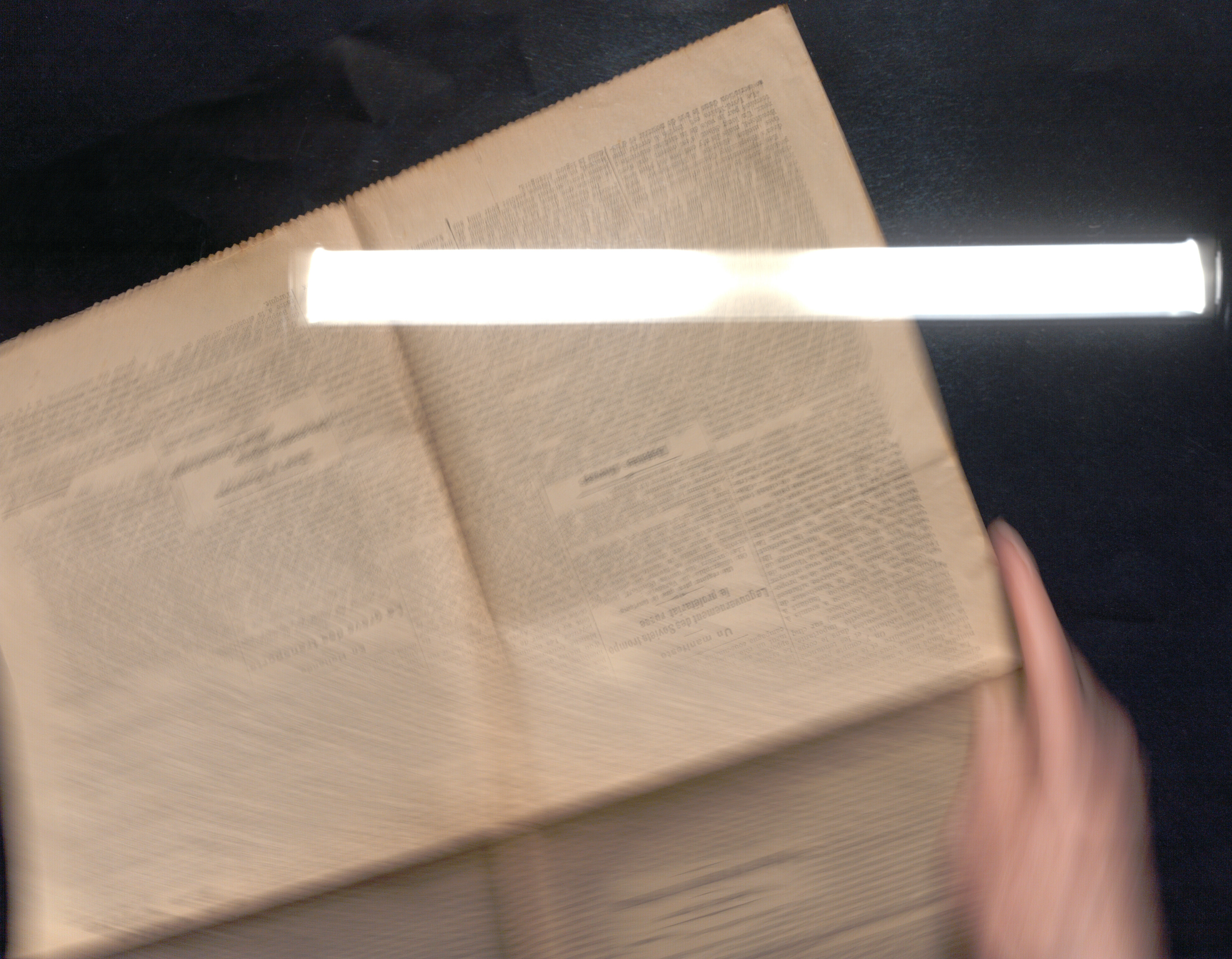
de 1.

Crickhom . 67 Rue de la Source
Bruxelles

Acceptons deux concerts Barcelone Mars.
Cachet trois mille pesetas. - Désirerions
Mademoiselle Dron comme collaboratrice
Cachet mille pesetas deux concerts. Lettre
suit ^{avec} programmes. - Répondes immé-
diatement si pouvons faire démarches
Madrid, Málaga Saragosa Palma ^{et autres villes} avec
Mademoiselle Dron. Avec elle croions
engagement plus faisable. ^{Dixez donc Barcelone} Amitiés

Perello'

Lo-2-Lo



Le gouvernement des Soviets trompe le prolétariat russe
Un manifeste

En attendant que le peuple russe ne se réveille, le gouvernement des Soviets continue de tromper le prolétariat russe. Le manifeste ci-dessous expose les raisons de cette tromperie.

Le régime des Soviets a trompé le prolétariat russe en lui faisant croire que la révolution était terminée. En réalité, la révolution n'est que commencée. Le prolétariat russe doit se réveiller et se battre pour la victoire de la révolution.

Le régime des Soviets a trompé le prolétariat russe en lui faisant croire que la révolution était terminée. En réalité, la révolution n'est que commencée. Le prolétariat russe doit se réveiller et se battre pour la victoire de la révolution.

Jeudi 26 Février 1920

27^{me} Année, n° 54

ABONNEMENTS : ANVERS ET INTÉRIEUR :
au an, 24.00 ; 6 mois, 12.50 ; 3 mois, 6.50
ÉTRANGER : Les frais de port en plus.

C. de CAUWER, Directeur

TÉLÉPHONES : { RÉDACTION : 267
ADMINISTRATION : 1843

LE MATIN

Rédaction et Administration : Vieille Bourse, 39, Anvers

Chaque ligne en plus, 0.75. — Réclames, 0.50. — FAITS DIVERS :
début, 5.00 ; corps, 4.00 ; fin, 3.00. — SPORT :
RÉPARAT. JUDICIAIRES, 3.00. — NÉCROLOGIES, 3.00
LA VILLE, 10.00. — ÉMISSIONS, prix à convenir.
Les annonces étrangères sont reçues chez MM. J. LEBRUE & Co,
à Bruxelles.

L'incident de Manchester

En Angleterre, des comités socialistes entreprennent de secourir les enfants affamés de Vienne. Ils ont d'abord ouvert dans quelques journaux des listes de souscriptions qui, rien qu'à Londres, ont déjà produit cent-vingt-cinq mille francs. Un comité central s'est ensuite constitué sous le nom de «*Famine Area Children's Hospitality Committee*» pour procéder à la répartition des sommes qui seront réunies et ce comité central a conçu un projet nouveau. Il serait pratiquement inutile d'envoyer de l'argent à Vienne pour acheter du pain, du lait, de la viande aux enfants qui en manquent puisque le pain là-bas, strictement rationné d'ailleurs, coûte jusqu'à huit et neuf francs le kilogramme et que les autres matières d'alimentation y sont hors de prix. Mieux vaudrait arracher ces enfants à leur détresse en les transportant en Angleterre pour les y nourrir et les habiller confortablement pendant un an. Et, comme la misère ne sévit pas seulement à Vienne, les mêmes dispositions pourraient être prises au bénéfice des enfants d'Autriche, de Hongrie, d'Allemagne et de Pologne. Chaque grande ville d'Angleterre, à sa convenance et selon ses moyens, adopterait et hospitaliserait un certain nombre d'enfants malheureux.

La mise en action de ce projet comporterait des formalités. Avant le départ, les petits seraient attentivement examinés par deux médecins qui élimineraient sans pitié les enfants suspects de tuberculose ou de quelque autre maladie contagieuse. Les mêmes précautions seraient exercées en Angleterre, les enfants étant soumis à un nouvel examen dans les ports de débarquement. On les hébergerait d'abord dans certains camps sous les baraquements très confortables de la Y. M. C. A., le temps de leur fournir un petit trousseau. Ils seraient enfin dirigés vers les localités prêtes à les recevoir et en mesure de les installer soit dans des bâtiments d'assistance, soit chez des particuliers de bonne volonté qui s'engageraient à leur donner les soins nécessaires sous le contrôle des autorités municipales.

La première démarche sérieuse du «*Famine Area Children's Hospitality Committee*» s'est produite à Bradford, ville industrielle de trois cent mille habitants où le conseil municipal est presque entièrement socialiste. Invité par l'un de ses membres à recevoir et à entretenir pendant un an mille enfants austro-hongrois-allemands, le conseil a écarté cette motion par la question préalable, sans débat. Elle ne viendra en discussion que lorsque l'ordre du jour actuel aura été épuisé. L'auteur de la motion s'est abstenu d'insister.

La deuxième tentative de réalisation municipale s'est accomplie à Manchester et elle y a donné lieu à une délibération. Manchester est, comme vous savez, la principale ville du Lancashire et le centre de l'industrie cotonnière. On y compte près de six cent mille habitants et les tendances socialistes sont représentées dans le corps municipal par une minorité importante. Deux aldermen (lisez «*échevins*») sur cinq appartiennent au parti socialiste.

L'un de ces deux aldermen a soumis à ses collègues une proposition tendant à l'adoption par la ville de Manchester de deux mille enfants des contrées affamées de l'Europe centrale. À l'appui de sa proposition il a dit tout ce que vous prévoyez qu'il devait dire. Ces enfants de Vienne, de Varsovie, de Budapest, des faubourgs de Berlin sont des victimes innocentes. Ils n'ont fait de mal à personne. Ils méritent notre pitié. Nous devons les secourir. Le cœur se serre au récit des souffrances imposées par la guerre à ces petits malheureux. La ville de Manchester est généreuse et riche. Elle ouvrira son cœur et ses bras à ces réfugiés des terres sans pain.

Le Lord-Maire a répondu en citant tout d'abord un vieux proverbe anglais — «*Charity begins at home*» — qui trouve sa traduction dans ce vieux proverbe de France : «*Charité bien ordonnée commence par soi-même*». Et il a exposé pourquoi le conseil ne pouvait affecter les deniers publics à cette destination.

— En ce moment, a-t-il dit, la ville a charge d'entretenir environ deux cents soldats démobilisés qui n'ont encore pu trouver du travail ou qui, n'ayant trouvé que des besognes irrégulières, ne reçoivent que des salaires insuffisants. Cesserons-nous de les assister pour secourir des Viennois, des Polonais, des Allemands, des Hongrois ? Est-ce pour la nourriture des enfants étrangers, des enfants de nos ennemis d'hier, que nos concitoyens paient les taxes, versent les fonds que nous avons charge d'administrer ? Dans nos asiles il y a aujourd'hui plus de trois-cent-cinquante orphelins de soldats nés à Manchester et tués à l'ennemi sans laisser d'héritage. Est-ce que nous allons leur retirer le pain de la bouche pour en nourrir les enfants des Huns qui sont venus bombarder l'Angleterre du haut de leurs ballons et qui nous ont massacré tant d'enfants ? Personnellement, individuellement, chacun de nous fera ce que lui inspirera sa pitié. Nous sommes une nation charitable ; nous l'avons toujours montrée ; nous le montrerons encore à cette occasion. Comme hommes privés nous pouvons assister les enfants de Vienne ; comme corps municipal nous ne le pouvons pas. La loi et la probité nous le défendent.

Les représentants du «*Famine Area Children's Hospitality Committee*» se sont montrés moins discrets à Manchester qu'à Bradford, mais ils n'y ont pas été plus heureux. Un long débat s'est ouvert qui s'est terminé par le vote de la motion suivante : «*Le Lord-Maire est invité à ouvrir une souscription dans le but de nourrir et d'ha-*

billier les enfants affamés de l'Europe centrale, étant bien entendu que pas un farthing de ces fonds ne sera affecté à l'introduction de ces enfants dans notre pays.

Pendant toute cette délibération, le public des tribunes a témoigné de l'émotion la plus vive. La motion de l'alderman socialiste a été écoutée en silence et la réponse du Lord-Maire saluée d'enthousiastes applaudissements. L'argument du chef de la municipalité semble avoir rallié l'opinion de la ville. La souscription a réuni quelques centaines de shillings. D'autres souscriptions circulent ailleurs, dont le total sera remis au comité et dont le comité fera certainement le meilleur usage. On souscrit un peu partout, mais le projet d'hospitalisation des enfants en Angleterre semble désormais abandonné.

Pareille tentative ne rencontrerait pas plus de succès chez nous. Nous ne sommes pas insensibles aux privations endurées par les petits Viennois, mais nous n'avons pas oublié combien de nos enfants à nous, pendant la guerre, sont morts de misère et de faim. Nous voulons bien donner un peu de notre argent — encore le donnons-nous sans élan, plutôt par devoir que par sympathie — mais c'est beaucoup nous demander de leur ouvrir nos cœurs et nos bras. Nous ne disposerons pas au profit des petits Viennois d'un centime au détriment de nos orphelins de guerre.

En somme, il a raison, le Lord-Maire de Manchester : «*Charity begins at home.*»

Corielis.

Après la guerre

L'échec de la campagne sous-marine

On mande de Londres :

On publie l'enquête de la commission parlementaire allemande sur l'échec de la campagne sous-marine. Elle contient une déposition intéressante de l'amiral Koch, sous-chef d'état-major de l'amiral Holtdorff, celui-là même qui dit que «*l'Angleterre serait mise à genoux par six mois de guerre sous-marine*». Koch dit que l'état-major général espérait susciter en Angleterre un état d'esprit tel qu'elle serait prête à faire la paix. À son avis, les sous-marins avaient rempli leur rôle, mais l'erreur de calcul des autorités navales peut être attribuée aux économistes allemands qui avaient sous-estimé l'endurance britannique. La tentative est une caractéristique bien connue de l'esprit sportif britannique.

Koch fut invité ensuite par la commission parlementaire allemande d'expliquer pourquoi, si la campagne sous-marine n'avait pas été un échec, un seul transport conduisant en France des troupes américaines avait été coulé par un sous-marin. Koch se refusa à dire autre chose que : les mesures de précaution britanniques durent leur succès à des inventions techniques nouvelles. Les bateaux-écouteurs et les embarcations de surface ultrarapides obligeaient presque continuellement les sous-marins allemands à rester en plongée. Le système des convois et les modifications apportées aux routes suivies ont joué également un rôle important dans l'échec de la campagne sous-marine allemande.

Un manifeste

Le gouvernement des Soviets trompe le prolétariat russe

Un régime pire que le tsarisme

On télégraphie de Varsovie : Les ouvriers des usines Poutiloff, inculpés d'avoir manifesté en faveur du général Yudenitch, ont publié un manifeste dans lequel ils font savoir aux masses ouvrières de la Russie et du monde entier que le gouvernement des soviets a trompé le prolétariat russe et la même privation des droits politiques qu'il possédait sous le tsarisme et a usé d'une terreur nouvelle.

Ne reconnaissant pas les bolcheviks comme constituant le gouvernement de la Russie, les ouvriers des usines Poutiloff déclarent organiser la mobilisation des volontaires pour renforcer les forces du général Yudenitch et se libérer du joug bolchevikiste.

Dépêches diverses

— On mande de Lyon, le 24 : Les ouvriers des ateliers du P. L. M. se sont mis en grève cet après-midi. Les cheminots, gilets jaunes et nettoyeurs se sont joints aux grévistes des ateliers de réparation des wagons du dépôt de Perrigny et ont quitté le travail.

— De Berlin, le 24 : Le gouvernement de l'Etat prussien déclare que, d'accord avec le gouvernement de l'Empire il ne pourra jamais reconnaître aux fonctionnaires le droit de grève. Un fonctionnaire, déclare-t-il, a les mêmes droits que tous les autres citoyens, mais il manque à son serment et à ses fonctions en déclarant la grève.

— De Berlin, le 24 : Le gouvernement suédois vient d'autoriser l'exportation de 30 millions de tonnes de pommes de terre à destination de l'Allemagne.

— De Munich, le 24 : La «*Post*» de Munich écrit : Après avoir déchaîné la guerre, les hobereaux prussiens ne se tiennent pas tranquilles. Ils dirigent la campagne contre le jugement des criminels de guerre. En Poméranie ils ont constitué une garde militaire en recrutant les troupes de la Baltique auxquelles on a laissé leurs armes.

— De Mayence, le 24 : La presse palatine rappelle que la possibilité d'une banqueroute allemande ne doit pas être perdue de vue, mais il ne faut pas la souhaiter car ce serait l'arrêt de la production et la ruine des habitants. Seuls les propriétaires fonciers et les grandes entreprises seraient préservées.

— De Mayence, le 24 : Le «*Journal*» de Mayence signale que dans cette ville beaucoup de jeunes gens, souvent encore en uniforme allemand, se sont laissés enrôler pour cinq ans dans la légion étrangère.

Dans le Borinage

La grève des mineurs

On télégraphie de Mons :

La grève continue au Borinage bien que localisée aux communes de Fieu, Quaregnon, Jemappes et Guesmes.

Mardi matin les houilleurs se sont rassemblés en bandes et se sont rendus aux abords des fosses à Frameries et Hornu pour tâcher de débaucher ceux qui continuent à travailler. Ils n'y sont pas parvenus.

A Jemappes un propagandiste syndicaliste a harangué en plein air les ouvriers et les a engagés à reprendre le travail. Ses paroles ont été considérées comme une provocation et ont été accueillies par des cris et des huées. Des bousculades se sont produites et l'orateur a été précipité en bas de sa tribune.

A Hornu les ouvriers ont voulu empêcher le tramway électrique Mons-Boroussu de circuler. Ils ont tenté de renverser une voiture. La gendarmerie est intervenue à temps. L'excitation paraît assez grande parmi les houilleurs.

EN MARGE

Reportage russe

Est-ce coïncidence fortuite ? Est-ce tactique calculée ?

Dans les premiers jours de janvier le «*Daily Chronicle*», qui reçoit volontiers les inspirations de M. David Lloyd George, expédiait dans la Russie des soviets un de ses meilleurs reporters, M. Arthur Copping. Nous supposons aisément ce que ce voyage — presque une campagne — comportait de préparatifs et de négociations. On découvrirait un jour que Litvinoff s'y intéressa à Stockholm que nous n'en serions pas étonnés. Ces petits mystères s'éclaircissent sans doute demain. Pour l'instant bornons-nous à constater que M. Copping a atteint sans encombre l'Esthonie, juste au moment où les ambassadeurs de Lenine et de Trotsky venaient d'y traiter de la paix, qu'il a pu pénétrer facilement dans des régions séparées du monde depuis plus de deux ans et que le «*Daily Chronicle*» publiait hier son premier article télégraphique.

Le reporter nous fait part en même temps de ses aventures et de ses impressions. C'est à Dorpat, le mardi 3 février, qu'il a pour la première fois rencontré des bolcheviks. Il avait prévu des monstres. Il se faisait des bolcheviks une idée fort erronée par leur extérieur : des hommes au visage crû et farouche, aux yeux injectés de sang, des femmes horribles et atroces. Il se trouva en présence de personnages graves et corrects, de dames et de jeunes filles aimables et distinguées. Le chef de la mission, M. Joffe, est un homme de type juif accusé, aux manières souriantes, bienveillantes et débonnaires.

Les moyens de transport et de communication étant fort limités, M. Copping sollicite la faveur d'accompagner la mission dans son voyage de retour à Moscou — ce qui lui fut accordé avec complaisance. La veille du départ, M. Joffe l'invita à dîner avec les principaux membres de la mission et quelques-unes des dames ou demoiselles dactylographes. Repas agréable, suivi d'une agréable soirée. Domestiques bien stylés opérant sous le contrôle d'un maître d'hôtel en habit noir et cravate blanche. Conversations courtoises, correctes et joyeuses. Les membres de la mission étaient tout au bonheur de rentrer chez eux. Leur tâche accomplie. Après le dessert, les convives passèrent au salon et chantèrent en chœur «*un des hymnes de la révolution française*».

Ils chantent beaucoup, les bolcheviks. Ils chantent tout le temps. M. Copping les entendit chanter le lendemain sur le quai de la gare, en attendant la formation de leur train spécial et encore dans les wagons-salons, tant que dura le trajet en chemin de fer. Ils chantèrent ainsi la «*Marseillaise*», l'«*Internationale*» et des airs populaires russes. Leurs sentiments révolutionnaires ne s'exprimaient d'ailleurs qu'en musique. Dans la conversation, pas l'ombre de politique. On se racontait des histoires gaies.

Le train fut abandonné à Walk, dans une région hérissée de fer barbelé, et le voyage continua sur de mauvais trains de bois garnis de patins de fer. Neige épaisse, bise coupante. Course à travers un paysage de désolation, dévasté par la guerre, toutes les maisons en ruines, tous les arbres abattus à plus de cinq verstes des routes. Aux relais on s'assemble autour du samovar pour consommer les provisions emportées. Les chants reprennent à chaque halte et, malgré les rigueurs de la saison, la course continue sans accidents et sans trop de fatigue ou d'ennui.

Enfin, voici le voyageur entré en terre russe. Nous signalerons à l'occasion ce qu'il y découvrit. Nous nous bornerons aujourd'hui à noter cette première impression : la sympathie qu'il éprouve pour les bolcheviks.

Ceci est nouveau. Il y a quatre mois, un rédacteur du «*Manchester Guardian*», retour de Russie, après un voyage à Odessa, Moscou et Pétersbourg, annonça l'intention de publier en Angleterre des articles favorables aux bolcheviks. Il fut arrêté à Riga, dépourvu de ses papiers qu'il n'a pas encore récupérés, conduit à bord d'un navire de guerre battant pavillon britannique, ramené en Angleterre et débarqué sans autre forme de procès.

Vraiment, il y a quelque chose de changé.

Fox

La question russe

Les Alliés et la République des Soviets

Une dépêche de Londres donne des détails sur les séances du Conseil suprême au cours desquelles a été discutée la question de la Russie.

Les gouvernements alliés ont, de commun accord, pris la décision suivante : Si les Etats frontiers de la Russie des Soviets ou les Alliés ont reconnu l'indépendance ou l'autonomie de fait, s'adressent à eux pour avoir un conseil sur l'attitude qu'ils auront à prendre à l'égard de la Russie des Soviets, les gouvernements alliés répondront qu'ils ne peuvent prendre la responsabilité de leur conseiller de continuer une guerre qui peut porter atteinte à leurs propres intérêts. Ils recommanderont encore moins d'adopter une politique d'agression à l'égard de la Russie. Si, toutefois, la Russie des Soviets les attaque en dehors de leurs frontières légitimes, les Alliés leur donneront toute l'assistance possible.

Les Alliés ne peuvent pas entrer en relations diplomatiques avec le gouvernement des Soviets en raison de sa conduite antérieure jusqu'à ce que les horreurs bolchevikistes aient pris fin et que le gouvernement de Moscou soit prêt à adopter une méthode et une conduite des affaires diplomatiques conformes à celles des gouvernements civilisés. Les gouvernements britannique et suisse ont été l'un et l'autre obligés d'expulser de leurs pays respectifs les représentants du gouvernement des Soviets parce qu'ils ont abusé de leurs privilèges.

Le commerce entre la Russie et le reste de l'Europe et qui est essentiel à l'amélioration des conditions économiques non seulement en Russie, mais aussi dans le reste du monde, sera encouragé dans la plus grande mesure possible sans qu'il soit dérogé à l'attitude précédemment décrite.

En outre, les Alliés sont d'accord sur la nécessité d'obtenir des informations impartiales et autorisées relativement à la situation actuelle de la Russie. Ils prennent donc note avec satisfaction de la proposition dont est actuellement saisi le Bureau international du travail qui est une des organisations constitutives de la Société des Nations, à l'effet d'envoyer une commission d'enquête en Russie pour examiner la vie, mais ils estiment que cette enquête serait menée avec une plus grande autorité encore et aurait une plus grande chance de succès si elle était faite sur l'initiative de la Société des Nations elle-même et dirigée par elle. Ils invitent cette société à agir dans ce sens.

Le Conseil a ensuite repris la discussion du traité de paix avec la Turquie. Après avoir examiné les rapports de la commission de Smyrne, le Conseil a demandé à M. Venizelos de participer à ses travaux sur le sort futur de la région de Smyrne.

Il résulte des explications verbales données par M. Millerand en ce qui concerne la question russe que la solution adoptée par le Conseil est la meilleure dans les circonstances actuelles. En effet, c'est le Conseil de la Société des Nations qui jugera. Je ne crois pas, a dit M. Millerand, que le gouvernement des Soviets puisse tirer du memorandum aucun avantage. Nous n'avons jamais ignoré les Soviets mais nous ne les reconnaissons pas. Les Alliés maintiennent dans ce memorandum l'attitude prise par eux vis-à-vis du gouvernement des Soviets au point de vue politique. C'est le point capital. Au surplus, les termes en sont assez durs. Il en est de même au point de vue commercial. La situation des Alliés est également maintenue. La décision actuelle est une suite à celle prise par le Conseil suprême le 17 janvier dernier.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, c'est le Conseil suprême économique qui s'en occupera avec la coopération russe. Si le gouvernement des Soviets trouve des avantages à des échanges commerciaux, c'est à lui d'organiser les transports qui seront nécessaires à ces échanges. La situation n'apparaît peut-être pas d'une clarté absolue, mais la faute en est aux événements.

En tout cas, d'après les explications de M. Millerand, le point qui domine tout est qu'il était nécessaire de maintenir la situation des Alliés et c'est chose faite. Il y a là un intérêt moral considérable.

En Hollande

La grève des transports

Les patrons des entreprises de navigation d'Amsterdam ont décidé de suspendre tout travail dans le port.

Tous les ouvriers encore occupés ont été congédiés.

Le comité central de la Ligue des ouvriers chrétiens fait savoir que ses membres n'ont pas abandonné le travail, mais un assez grand nombre d'entre eux se sont trouvés, malgré eux, dans l'impossibilité de travailler par suite des menaces des grévistes.

Au cours d'une réunion des comités de la Ligue centrale et de la Fédération il fut décidé de proclamer la grève à partir de samedi pour le personnel de la «*Nieuwe Rijnvaart Maatschappij*». La navigation est arrêtée sur le Rhin. Un certain nombre de bateaux de la compagnie se trouvent à Vreeswijk, d'autres à Lobith, d'autres plus en amont encore.

La garnison d'Amsterdam est mise à la disposition du bourgmestre de la ville.

Dans le Bosphore

Une escadre anglaise devant Constantinople

Une escadre anglaise placée sous le commandement du vice-amiral Fremantle se trouve devant Constantinople.

Le vaisseau amiral «*Revenge*» a pris position dans le Bosphore en face du palais de Dolma Bagiche. Il est accompagné de quatre autres bâtiments de guerre et de quatre «*destroyers*».

L'escadre forme le plus imposant ensemble de navires de guerre qu'on ait jamais vu dans le Bosphore. On attribue la présence de l'escadre à la situation critique qui existe en Turquie.

Les Traités de 1839

Le bassin houiller et industriel du Limbourg. — Le canal d'Anvers au Rhin. — Un gros danger.

On n'a peut-être pas assez remarqué à Anvers que l'adoption du projet de traité hollandais-belge détournerait définitivement d'Anvers un hinterland important.

Il s'agit du bassin houiller et industriel du Sud-Limbourg.

Ce bassin prospère assez difficilement, faute de voies d'eau pour exporter ses produits vers un port. Il est clair qu'un canal Escaut-Rhin passant par Maestricht, au lieu de passer par Venlo, traverserait ce bassin sur la rive droite de la Meuse, lui donnant ainsi une prospérité inouïe et le faisant entrer dans l'orbite d'Anvers.

Si, par malheur, le canal restait tracé comme le projet le comporte, la canalisation de la Meuse suffirait peut-être pour avoir le même résultat, car, une fois la Meuse canalisée à Maestricht, le gouvernement hollandais ne pourrait refuser de diriger vers le fleuve un canal charbonnier aboutissant à Maestricht ou près de Maestricht. Une fois là, le charbon de Heerlen et de Kerkrade serait attiré à Anvers par le canal existant, dont l'opinion publique belge a enfin obtenu l'élargissement.

Un traité qui ne comporte ni le passage par le Sud-Limbourg, du canal Escaut-Rhin, ni la canalisation de la Meuse, aura pour effet de faire accepter, bien à contre-cœur, par nos amis du Limbourg, le projet hollandais d'un canal creusé sur la rive droite et qui conduirait le charbon de Heerlen à Maasbracht, en aval de la partie moyennement de la Meuse. Ainsi, à coup sûr, serait drainé vers Rotterdam, par la seule voie d'eau praticable, la richesse de tout le Limbourg, — tributaire naturel pour tant du port d'Anvers.

Ce n'est pas tout. Aix-la-Chapelle, Hertogenrath (Rolduc), le bassin d'Eschweiler, bien proches du bassin limbourgeois, seront, par ce même canal, sollicités vers Rotterdam, alors que les mesures que réclament tous les Belges raisonnables, les attireraient aussi vers la Belgique.

On fait dans certains milieux une objection plaisante : le charbon du Limbourg cède sa part concurrente à celui de la Campine.

Nolons d'abord que celui-ci, du fait de sa proximité plus grande d'Anvers, aurait une sérieuse avance. Demandons ensuite comment cette objection n'est pas formulée à propos du charbon que le canal Escaut-Rhin par Venlo s'en va chercher en Westphalie ? Serait-ce que nos ennemis nous intéressent plus que nos amis ? On se le demande quand on voit nos négociateurs négliger systématiquement les intérêts économiques dans le Limbourg et la Rhénanie, régions où, contrairement à celle que traverse le canal par Venlo, nous avons aussi des intérêts politiques et militaires.

M. G.

La Ville

Le cinéma corrupteur

M. Vandervelde va déposer un projet de loi interdisant l'accès des cinémas aux jeunes gens et aux jeunes personnes de 16 ans et moins.

En compensation, il pourra être organisé des représentations spéciales pour la jeunesse. Les films seraient choisis par une commission de trois membres nommés par le ministre.

Comment va-t-on s'y prendre pour vérifier l'âge des aspirants spectateurs ? Faudra-t-il présenter sa carte d'identité au contrôle ? Cela promet de l'agacement aux contrôleurs et facilitera singulièrement la distribution des billets.

Quant à la commission de contrôle, c'est plutôt drôle.

Trois experts, pour examiner les centaines de films qui défilent tous les jours, dans les innombrables cinémas du pays ! C'est la folie à court terme pour les infortunés commissaires.

C'est trois experts par commune, probablement, que M. Vandervelde veut dire.

Cela fait 7,896 experts pour le pays, dont M. Vandervelde se réserve la désignation. Encore quelques fonctionnaires ; nous en manquons.

Les petits trafics

On se souvient des communiqués officiels justifiant l'exportation des pommes de terre. C'était une opération magnifique : les négociants en pommes de terre livraient à 12 francs les cent kilogrammes au ravitaillement, mais, en revanche, ils obtenaient des licences les autorisant à exporter des quantités égales à celles livrées au ravitaillement. Ainsi l'étranger contribuait au maintien de prix réduits en Belgique.

Il paraît, maintenant, que ces communiqués étaient tardifs, qu'ils ne paraissaient que lorsque le marché avait été écumé par des trafiquants privilégiés, qui avaient profité de la combinaison sans qu'elle fût portée à la connaissance du public. La décision ministérielle n'était que la régularisation d'une faveur.

Sans doute, la bonne foi de M. Wauters n'est pas en cause, mais la réclame, dont il entourait ces petits trafics, le fait apparaître comme déplorablement naïf et d'un mystère par son entourage.

Il est évident que les intéressés devaient considérablement se gondoler à ses dépens. Et M. Wauters s'avère de plus en plus semblable à Boubouroche. Adieu, c'est son administration.

Maboulisme fiscal

Il nous faut revenir sur l'étrangeté de la disposition que M. Delacroix prétend introduire dans l'article 31 de la loi d'impôt sur le revenu.

Tel qu'il est rédigé, nous l'avons démontré, cet article constitue un non-sens. Dans le parag. 1^{er}, les redevables de l'impôt sont les bénéficiaires des revenus ; dans le parag. 3, ces redevables deviennent les patrons des bénéficiaires. Il y a contradiction.

Non et l'application de la loi était imposée.

M. Delacroix se décide à considérer comme redevables, vis-à-vis du fisc, ceux qui bénéficient des revenus, ce qui est logique. Mais il prétend, en même temps, rendre les patrons responsables du paiement de l'impôt par leurs employés.

Cela, c'est de l'absurdité, du maboulisme fiscal.

Autant dire aux salariés : Ne payez pas, puisqu'aussi bien c'est le patron qui doit payer pour vous.

Jamais on n'a inventé quelque chose de plus baroque, ni de plus invraisemblable : c'est une législation de frondeur. M. Delacroix prétend imposer les revenus avec quelque apparence de justice, mais il a peur des protestations des salariés, de leurs menaces de grève, etc.

Il serait plus net et plus juste de renoncer aux impôts sur les traitements et salaires en considération de ce que ce n'est pas la fortune que l'on atteint en les imposant, mais le travail.

Quelque infime que puisse être l'impôt sur le travail, c'est le rétablissement de la corvée. C'est un retour à un passé lourd d'exactions.

Cela n'est pas digne des temps modernes.

Petite manœuvre

Le choix des candidats catholiques à l'élection sénatoriale de Bruxelles a fait l'objet d'une petite manœuvre intéressante. C'est le parti indépendant, le parti fantôme, qui a décidé de lutter et de présenter une candidature : celle de M. Halot.

Le parti catholique, dès qu'il y avait un candidat présenté, se trouvait délégué de toute obligation de convenance vis-à-vis du parti socialiste. Il s'est empressé d'offrir aux indépendants le renouvellement de l'alliance de novembre pour entrer en lice, à son tour, en laissant à M. Halot la première place, et en présentant comme second candidat, M. le baron de Steenhaut.

Ainsi, le tour était joué.

Intuitif de dire que tout cela était combiné. Vis-à-vis des socialistes, le parti catholique peut prétendre que la candidature de M. Halot modifiait complètement la situation.

M. Woeste a, d'ailleurs, mis les pieds dans le plat en faisant valoir que le Sénat sera assuré d'une majorité de droite.

Cela démontre bien que le truc de la candidature indépendante a été prémédité.

Cette petite habileté ne trompe personne.

Les bonnes volontés

Lorsque la guerre éclata, que les armées ennemies eurent établi un barrage à nos frontières, de nombreux jeunes gens, emportés par leur patriotisme, décidèrent de rejoindre les troupes belges. Ils tentèrent de fuir par la Hollande. Quelques-uns, les plus heureux, réussirent, mais de nombreux volontaires furent capturés et envoyés aux geôles allemandes, où plusieurs moururent par suite des mauvais traitements subis.

Ceux qui revinrent au pays, après l'armistice, ne regrettaient pas les souffrances endurées, mais ils seraient désireux de savoir si aucune marque quelconque, officielle, ne pourrait leur être accordée, afin de les distinguer de ceux qui demeurèrent au pays et s'y enrichirent en se livrant à tous les trafics possibles et imaginables.

Ils ne demandent pas une décoration, mais bien un simple certificat authentifié expliquant pourquoi leur fut imposé par les boches leur séjour aux camps de concentration allemands.

Serait-il possible d'accueillir leurs réclamations ?

Le prix du pain

La hausse du prix du pain cause une vive émotion dans le monde des travailleurs et il est à craindre que, dans un avenir malheureusement trop prochain, elle déclenche une fois encore des arrêts de travail dans l'industrie.

La thèse ouvrière est toujours la même, fatalement : le pain coûtant 25 centimes en plus, en considérant le nombre de pains nécessaires à la vie quotidienne d'un ménage moyen, il faut obtenir une augmentation de salaire au moins équivalente, ce qui fait une moyenne, pour un ménage ayant besoin de trois pains, d'au moins 3 à 4 francs par semaine, car il faut bien y mettre quelque chose sur les tartines.

Conclusion : la vie chère continuera son cycle et nul ne sait quand on s'arrêtera dans ce malheureux système.

L'alcoolisme et le morphinisme

Durant une des dernières nuits de la semaine écoulée, la police judiciaire bruxelloise a effectué de nombreuses rafles dans divers quartiers du centre de la capitale : vingt-deux personnes, des deux sexes, comprenant notamment des jeunes filles âgées de moins de dix-huit ans, ont été arrêtées et mises à la disposition du procureur du Roi.

Presque partout on a saisi de la cocaïne et de la morphine. Une des personnes arrêtées avait sur elle un stupéfiant nouvellement lancé dans le commerce, à base de strychnine. Dans une maison de la rue du Macdon, dix personnes ont été trouvées, totalement abruties par les stupéfiants qu'elles avaient absorbés.

A vouloir restreindre l'alcoolisme, on aboutit à propager une intoxication plus terrible encore que celle causée par l'alcool, même frelaté... et l'on ne décide aucune mesure capable de réagir contre le nouvel empoisonnement dont usent et abusent de trop nombreux détraqués mentaux.

Matériaux de construction

Notre administration communale doit se procurer des matériaux pour des travaux à exécuter à l'abattoir.

Ces matériaux ne sont pas obtenables en Belgique. L'on s'est adressé en Angleterre où la marchandise est disponible, mais à des prix fabuleux ; la Hollande peut aussi livrer, mais à des conditions inacceptables.

seule l'Allemagne fait des offres à des prix défiant toute concurrence !

Aux Annales

Le comité des Annales prévient le public que Mme Napierkowska, empêchée, sera remplacée, vendredi 27, par Mme Romana, dont le succès, dimanche 15 février, fut sans précédent.

L'ACTUALITÉ

Les mariages actuels

Quand Georges Dandin, au cours du deuxième acte de la célèbre comédie de Molière, se plaint de ce que sa femme se laisse obséder par Clitandre, de ce qu'Angélique a certain air doucereux qui attire les galants, ainsi que le miel fait des mouches, il oppose à ce genre les manières qu'ont les hommes et femmes pour le chasser. Et Angélique, femme jusqu'aux os des ongles, de lui répondre qu'elle ne se scandalise point qu'on la trouve bien faite et que cela lui fait « du » plaisir. Et elle déclare tout net et sans ambages : « Mon dessein n'est pas de renoncer au monde et de m'enfermer toute vive dans un mari. » « Parce qu'un homme s'avise de nous épouser », s'écrie-t-elle, « il faut d'abord que toutes choses soient finies pour nous, et que nous romptions tout commerce avec les vivants ! » Puis, s'adressant à Dandin lui-même, elle précise : « Mavez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez, pour cela, consulté que mon père et ma mère, ce sont eux proprement qui vous ont épousé ; et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire. »

Et le Georges Dandin de penser : « Ah ! qu'il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et la mettre en état de ne plaie de sa vie aux durs de fleurs ! »

Or, prenons-y garde et nous constaterons que bien des mariages contemporains nous évoquent exactement le couple Georges et Angélique Dandin. Peut-être même, de nos jours, les angles et les aspérités s'accroissent-ils encore plus promptement qu'entre ces deux époux de naguère ! Mais, au surplus, n'admirez-vous pas Molière d'avoir écrit ces comédies dont les textes s'adaptent si exactement aux circonstances actuelles ? Nous recevions, il y a peu de jours, de longues lettres d'une femme inconnue qui se plaignait d'avoir été liée par les lois du mariage à un homme qu'elle connaissait à peine. Au cours de sa correspondance révoltée, notre correspondante laissait s'exprimer son ardente véhémence, son instinctif goût de la rébellion. Et nous fîmes surpris de reconnaître en cette personne mystérieuse le double d'Angélique Dandin.

Sivry

Chambre de Commerce d'Anvers

Comité central. — Séance du 24 février 1920

PRESIDENCE DE M. B. CASTELEIN
M. J. Bekkers, au nom du comité central, adresse de chaleureuses félicitations à M. Castelein, président de la Chambre, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de l'Ordre de la Couronne aux Palmes d'Or.

Visu applaudiements.
M. Castelein remercie l'assemblée de ces témoignages de sympathie auxquels il est particulièrement sensible et auxquels il attache un grand prix.
— Sont admis membres de la Chambre : MM. Edm. Stevens, Alf. Pierre, Albert Sias, René Stuyck, Joseph Jans, Georges De Haque, René Ghys, Henri De Ridder, M. Jans, A. Verhaeghe, Franc. Van Bockel et Philippe De Die.
— Il est pris connaissance de 6 présentations nouvelles.

Danai au Rhin

Le président fait part au comité des échanges de vue auxquels il a été convié de la part du Comité des installations maritimes de Bruxelles et d'un groupe représentant les intérêts belges. Alors que le canal Anvers-Rhin-Ruhrort donne pleine satisfaction aux Anversois qui, pour cette raison même, redoutent de voir encore tout remis en question, les représentants des intérêts bruxellois et liégeois trouvent ceux-ci mieux servis par le tracé Valentin-Delamotte, c'est-à-dire Anvers-Rhin-Ruhrort. — Quaedmechelen - Boeringen - Mechelen - Gent - IJzeren - Olen - IJzeren - Rhin.

Le président, dans ce pourparlers, s'est inspiré uniformément des avis de la « Commission des canaux », qui s'est constituée à Anvers, pendant l'occupation allemande, à l'initiative et sous la présidence de M. le gouverneur de la province. Cette commission s'est constituée au lendemain de l'armistice et s'est réunie ensuite à diverses reprises. Elle se compose aujourd'hui de MM. le baron G. van de Venne et de Schille, gouverneur, Schabbe, préfet provincial, Baetle, Scherwin, Roovers, De Winter, Bonnet, Frankovsky et Leemans, ingénieurs ; G. Block, Castelein, Dancu, De Groot, Dossart, P. Hargot, L. Maes, G. Van den Broeck, Vigneron, représentants du monde des affaires.

Cette commission a consacré l'examen le plus attentif à tous les éléments du problème et notamment aux considérations que font valoir les délégués de Bruxelles et de Liège.

C'est de son consentement unanime que furent arrêtés les termes de la déclaration écrite remise par le président à la réunion du mercredi 18 février de ces délégués.

Cette déclaration est conçue dans les termes suivants :

1) Le commerce d'Anvers reconnaît sans aucune réserve que le projet de canal Anvers-Rhin-Ruhrort, tel qu'il est prévu par la convention hollandaise-belge, réalise les conditions toujours rendues pour la voie fluviale qui doit relier le port d'Anvers à la région du Rhin. Cette voie est la plus directe et la plus courte. Elle répond donc le mieux, au point de vue des distances, aux exigences de son commerce de transit, source de richesses pour le pays entier, par les commandes de matériel qu'il vaut à l'industrie nationale, par les recettes qu'il assure à nos chemins de fer et par les facilités de fret qu'il crée à nos industriels exportateurs.

2) Cependant, à la condition que soient créés en tout cas :

1) Le canal Anvers-Moerdijk, qui doit compléter les communications entre Anvers et le Rhin ;
2) Le canal Lixhe-Gent ou Lixhe-Bassel, destiné à assurer les communications d'Anvers avec le bassin de Liège ;

3) La coupe directe Herenthals-Quaedmechelen ;
4) La condition aussi que la sûreté des communications, par la voie actuelle, ne soit pas à compromettre, en égard à la circonstance qu'elle traverse le bassin houiller ;

Le commerce d'Anvers, s'inspirant de considérations d'intérêt général, ne fait pas opposition à ce que les communications d'Anvers avec le Rhin s'établissent par un canal Anvers-Herenthals-Quaedmechelen-Boeringen - Mechelen - Gent-IJzeren - Rhin.

Les dimensions de ces divers canaux doivent s'entendre pour bateaux rhénans de 3,000 tonnes.

Il convient de remarquer qu'en tout état de cause le double creusement du « canal charbonnier » et du canal de Lixhe à Gent, creusement considéré comme définitivement décidé, créeraient en fait entre Anvers et le bassin de Liège une communication tout à fait directe et des plus satisfaisantes.

Le secrétaire général,
Louis MAES.

L'Energie belge

Une entreprise nationale intéressante

La guerre avait bouleversé la Belgique et c'est avec une grande satisfaction que nous lisons chaque jour dans les journaux français, anglais, américains que, grâce à l'activité de notre peuple, notre pays sera le premier à se relever.

Parmi toutes les grosses entreprises créées depuis la fin de la guerre et appelées à contribuer à ce relèvement, il convient de citer parmi les plus importantes la constitution de la Société Financière des Pétroles, qui vient d'avoir lieu sur notre place.

Le capital initial est de 50 millions de francs. C'est la plus considérable des compagnies édifiées depuis la guerre par l'initiative de nos concitoyens.

Par la création d'une marine marchande battant pavillon belge, la puissante compagnie « Le Lloyd Royal Belge » a réalisé l'affranchissement de la Belgique au point de vue de la navigation.

La Société Financière des Pétroles, s'inspirant de ce programme, se propose d'affranchir notre pays de l'intermédiaire étranger en ce qui concerne l'achat du pétrole, cette matière aussi précieuse qu'indispensable dans le monde se disputée la possession. Ce puissant combustible est appelé à jouer dans l'avenir un rôle aussi important et peut-être plus important que le charbon.

Incontestablement la création de la Société Financière des Pétroles marquera dans les annales économiques belges par l'esprit d'initiative de ses promoteurs qui ont su choisir l'heure pour mettre sur pied un organisme qui suppléera à de nombreux et pressants besoins de notre industrie nationale et qui aura, au point de vue social, la plus heureuse et bienfaisante répercussion sur toute la Belgique.

Au point de vue de la place d'Anvers, nous devons applaudir à la création d'un tel organisme appelé à contribuer dans la plus large mesure au développement de notre port, au relèvement de notre industrie, à l'activité de la Bourse de commerce comme à celle des Fonds publics.

Hardi les petits Belges et honneur aux promoteurs de toutes les entreprises nationales ! Il convient ici de rendre hommage à l'initiative de nos concitoyens et les dirigeants du Crédit Mobilier de Belgique qui ont conçu et réalisé cette entreprise nationale ont bien mérité de la Patrie. Tout le pays leur adresse de nous avoir doté d'un aussi bel organisme qui ne manquera pas de devenir, dans un temps peu éloigné, un des éléments les plus puissants de prospérité de la ville d'Anvers.

Un brillant avenir est réservé à la Financière des Pétroles et nous lui souhaitons de devenir un jour la rivale des puissantes compagnies comme la Standard Oil Co et la Royal Dutch qui contrôlent les marchés étrangers du pétrole.

Lettre de Londres

(Correspondance particulière du Matin.)

Londres, 24 février.

Retour à l'étiquette de Cour. — La maison royale. — Au drawing-room. — Protocole pour les courages. — Des professeurs de révérences. — Un petit coup de talon

Le dernier fascicule de la « Cour Circular » informe les dignitaires, fonctionnaires, clercs et commis de la maison royale que l'ordonnance du 8 août 1914 est rapportée. Cette ordonnance suspendait les rigueurs de l'étiquette au palais de Buckingham et au château de Windsor, permettant au souverain de recevoir officiellement en petite tenue khaki et en casquette plate, aux employés de la liste civile d'aller à leur bureau en veston ou en jaquette. Pendant cinq ans et six mois les beaux uniformes, les épees de parade, les chapeaux galonnés et émanchonnés sont demeurés dans les armoires. Ils vont en sortir et les cérémonies de cour seront ramenées à leurs rites absurdes et somptueux. Désormais les « drawing-rooms » se tiendront en grand gala, comme avant la guerre, comme si nous n'avions pas eu de guerre à soutenir.

Cet avis intéresse un personnel très nombreux. Sept personnes pour le service de la cassette particulière, neuf pour le secrétariat du roi, vingt pour les services domestiques intérieurs du palais, quatre-vingt-neuf pour le département du grand chambellan, 24 pour le service de santé, soixante-cinq pour le département du grand-écuyer, six pour le département du grand-aumônier héréditaire, trente-deux pour les services religieux, quinze à l'ordinaire pour la musique. La reine Mary a sa maison qui comprend vingt-deux personnes. La reine-mère Alexandra a sa maison qui en comprend trente-cinq. Au total, 324 personnes, auxquelles il convient d'ajouter des commis, employés, comptables, valets de pied et de chambre, garçons de bureau, etc., etc. Tous sont prévenus que l'étiquette d'antan sera remise en vigueur à l'occasion du premier « drawing-room » de la saison.

Le « drawing-room » est une réception de gala au palais de Buckingham et il s'en tient au plus une douzaine par an. Le roi, en grand uniforme, décoré des trois ordres réservés à la noblesse, la reine en grande toilette de cour, le ruban de la Jarretière au bras gauche, reçoivent en cérémonie — nous disons en State — les personnes déjà admises à la cour et celles qui ont des titres à y être présentées. Réceptions et présentations sont d'importance à Londres et au dehors. Au lendemain de chaque « drawing-room » le département du grand chambellan dresse la liste de toutes les personnes qui ont été présentées et cette liste est adressée à tous les représentants diplomatiques ou consulaires de la Grande-Bretagne à l'étranger. Dans toutes les légations, dans tous les consulats, dans toutes les légations, les noms des personnes présentées sont inscrits sur un registre spécial, pour ce registre être consulté à toute visite d'un compatriote en voyage. Nos agents ont naturellement des regards particuliers pour ceux et celles qui ont été reçus ou reçues par les souverains.

Le droit de présence à la Cour appartient naturellement aux lords, aux baronets, aux chevaliers, aux membres du conseil privé, aux évêques, pour eux et pour leur famille. En dehors de ces catégories, il s'agit d'un droit britannique, une demande doit être adressée au grand chambellan par l'autorité qui prend l'initiative et la responsabilité de la présentation ; les étrangers ne sont présentés que par leurs ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires, toujours d'accord avec le grand chambellan. L'invitation obtenue, les intéressés reçoivent des instructions circonstanciées sur les formalités qu'il leur reste à accomplir et sur le costume qu'ils devront porter s'ils n'ont pas droit à un uniforme. Pour les hommes, cette question du costume est peu

de chose ; pour les dames elle est stricte et compliquée.

Toutes les robes doivent être d'étoffe blanche — soie, satin ou velours selon la saison — et exactement de la même coupe, de la même forme. La taille doit mesurer trois yards — soit deux mètres et quatre-vingt-huit centimètres — ni plus, ni moins. L'échancrure du corsage décolleté, la largeur des épaulettes sont réglées par le protocole. La coiffure doit être sans bandeaux, le front dégarni, la chevelure surmontée en aigrette par les trois plumes d'autruche, droites qui figurent le « crest » dans les armoiries du prince de Galles. Les dames nobles portent en diadème la couronne de leur titre.

Ce programme de toilette est très sévèrement appliqué. Les jours de « drawing-room », un chambellan se tient à l'entrée du premier salon pour passer l'inspection des robes et des coiffures, mesurer au besoin les tailles, remonter ou descendre un corsage qui ne serait pas à l'ordonnance. Il dispose à cette fin d'un cabinet de toilette où siègent trois caméristes. Le plus souvent il suffit d'une rectification sommaire — un coup de ciseau à donner, quelques points d'aiguille à coudre, il importe aussi de faire disparaître toute trace de maquillage. Si le chambellan se trouve en présence d'une débutante trop ignorante ou trop audacieuse, d'un corsage trop indiscret, d'une coiffure trop personnelle ou trop mondaine, d'une jupe et d'une traîne trop courtes, alors c'est l'expulsion, l'expulsion sans phrase et sans appel. La malencontreuse lady est aussitôt reconduite à sa voiture.

Ce n'est pas assez de posséder cette robe, il faut encore apprendre à la porter, — et ce n'est pas l'affaire de tout le monde.

En application du cérémonial obligé, les dames traversent les trois premiers salons du premier étage et se dirigent, sous les yeux des chambellans, vers le trône, pour y saluer les souverains. D'abord, elles font une grande révérence au roi puis une autre révérence, aussi profonde, à la reine, en s'agenouillant devant elle pour lui baiser le bout des doigts. Ensuite, elles s'éloignent de trois pas à secousses, accompagnées chacune d'une révérence. Alors seulement il leur est permis de se retourner pour aller occuper la place que leur désigne le chambellan.

Cela semble facile, mais essayez un peu, pour voir, de saluer ainsi, en reculant de trois pas, avec une traîne de près de trois mètres sous vos talons — et vous verrez si vous ne vous étalez pas sur le tapis dans la posture la plus comique. Parfois le « drawing-room » est égayé par une de ces scènes de pantomime. Quand miss Consuelo Vanderbilt, ayant épousé le duc de Marlborough, fut présentée à la Cour, elle s'assit lourdement à son deuxième pas et il lui fallut toute la majestueuse gravité de la reine Victoria pour glacer le rire sur les lèvres des courtisanes.

Par bonheur, il s'est rencontré de braves chambellans qui vont à domicile donner des leçons de révérences aux jeunes dames et aux jeunes filles désignées pour l'honneur d'une présentation. On répète longuement les gestes et on arrive à éviter les chutes. Il s'agit d'acquiescer un petit coup de talon en arrière — deux fois du pied droit, une fois du pied gauche — qui repousse l'étoffe et dégage la marche. Dès qu'on s'est assimilé ce mouvement, on devient impeccable. C'était naguère l'affaire d'une semaine d'entraînement.

Hélas ! Ces leçons ne seraient-elles pas perdues ?

Il y avait à Londres, avant la guerre, trois chambellans qui possédaient admirablement le petit coup de talon en arrière et se chargeaient de le démontrer en trois séances. Le premier a été tué à Mons, le deuxième est mort en Artois, le troisième a perdu une jambe sur la Somme et n'est plus apte à l'enseignement des révérences à reculons. Espérons que leur secret s'est conservé dans l'aristocratie britannique et s'y maintiendra par tradition. Si les révérences se terminaient désormais par des cabrioles, le prestige du « drawing-room » n'y résisterait pas.

Et nous y perdrons, car chaque journée de réception au palais de Buckingham fait couler dans Londres des affluents du Pactole.

Lionel Anderson.

Billet intermittent

Je compte en finances comme un ornithologue en trigonométrie sphérique et j'avoue humblement n'avoir jamais rien compris à la question du change. J'ai parcouru les interviews de grands financiers, de grands industriels, de grands économistes et ils ne m'en ont pas appris davantage.

Avec des airs de confident de tragédie, ils s'accrochent à assigner au phénomène des causes diverses : balance défavorable, inflation monétaire, spéculation financière, et puis ils vous glissent dans le tuyau de l'oreille : « Il y a de dessous mystérieux, des combinaisons inexplicables. »

En cette époque de simplification des dessous féminins, qui sont aussi des combinaisons, c'est plutôt bizarre.

Moi, c'est différent. J'ai interviewé un Anglais.

Cet insulaire a tiré un papier de sa poche et m'a dit :

— « Savez-vous ce que c'est ça ? »
Je m'inai un point d'interrogation.
— C'est une reconnaissance de souscription à votre emprunt. Savez-vous à combien me revient le titre ?

Le souvenir rapide d'un chiffre entrevu dans mon journal illumina soudain mes meninges, et je répondis sans hésiter :

— Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs.
— Pas du tout. Dix livres seize shillings. Et savez-vous ce que ça me rapporte, au cours du jour ?

— Vingt-cinq francs.
— Pas du tout. Dix shillings, dix pence.
— Ah ! Ça m'est égal.

— Moi pas. Dès aujourd'hui, mon avantage devient d'améliorer autant que possible votre change. Supposons que la livre sterling retombe à vingt-cinq francs. Qu'est-ce que votre titre va me rapporter ?

Dans un cri auprès duquel le rugissement du brontosaure des tropiques n'est qu'un pâle vagissement, l'anglais haletait :

— Vingt-cinq francs !
— Pas du tout. Il me rapportera une livre et je gagnerai à cette petite opération neuf shillings et deux pence par titre, alors que vous ne perdrez rien du tout, puisque vous débourserez toujours vingt-cinq francs. Voilà, expliqué, le mystère du change ; vous voyez que c'est bien simple.

Et l'Anglais s'éloigna, avec le sourire métaphysique de Vandervelde déglutissant l'apertu social.

Il est possible que ce soit simple, mais je ne comprends pas davantage.
Je dois même avouer que les vagues notions financières que j'avais réussi à réunir sont complètement bouleversées.

Je serai bientôt prêt pour devenir ministre des finances.

Puck

Les Théâtres

OPERA FLAMAND. — Aujourd'hui, à 7 1/2 heures, « Carmen ».

Samedi, à 8 heures, « Faust ».

Le spectacle de dimanche 29 février se composera de « Pelléas et Mélisande », dont le succès s'est affirmé à chaque représentation.

Les Concerts

Beethoven-Chopin

Avant de nous quitter pour Biarritz, Mme Berthe Marx nous laissera encore l'occasion de l'entendre dans l'exécution de 3 Sonates de Beethoven, entre autres l'appassionata, et la Sonate à mineur, Polonaise, Nocturne, Fantaisie et Barcarolle de Chopin.

Mercredi 3 mars, à 8 1/2 h. précises, à la salle Hostet.

Pour les places s'adresser chez M. Fae.

Tribunaux

LA POLICE DU PALAIS. — La police de la ville, qui faisait temporairement le service au palais de justice, sera remplacée par la police judiciaire à partir de lundi prochain.

CHAMBRE CORRECTIONNELLE. — EXPROPRIATION DE BRUTES. — C... Van H... V... Léon, V... Alois et Van G..., cinq individus d'Essen, entrèrent le 5 octobre 1919, en état d'ivresse, dans l'auberge tenue par la femme Cleiren. Ils saccagèrent l'établissement et emportèrent de l'argent. Ils prétendent avoir agi de la sorte parce que la femme Cleiren aurait acheté une maison avec de l'argent gagné au commerce de contrebande avec les Allemands.

La femme Cleiren, en se constituant partie civile, prouve au tribunal que son argent a été honnêtement acquis. Elle fut blessée à coup de fusils par des soldats hollandais, alors qu'elle se trouvait encore sur le sol belge. Le gouvernement hollandais ayant alloué à la femme Cleiren, qui eut le bras droit amputé, une indemnité de 12,000 francs et une rente viagère de 1,200 francs.

Chacun des cinq prévenus est condamné à 8 jours de prison et des amendes de 25, 30 et 10 francs. Les cinq prévenus solidairement doivent payer 600 francs et Van G... 300 francs de dommages-intérêts à la partie civile.

NOS CERCLES

SOCIÉTÉ ROYALE « DE BROEDERBAND ». — Jeudi prochain, 26 courant, à 8 1/2 heures du soir, conférence au local. Les membres et leurs dames sont priés d'y assister.

LA WALLONIE. — Vendredi 27 février, à 8 1/2 h., au café « Nederlandsch Nieuw » 1041, place St-Jean, assemblée générale. L'ordre du jour très important comporte la réélection du conseil d'administration ; les fêtes jubilaires du 50ème anniversaire qui devaient avoir lieu en 1914 ; la nomination du nouveau directeur de la section chorale ; la participation de la section au concours international de Charleroi, en division d'honneur.

Tous les sociétaires auront à cœur d'assister à cette réunion et les chanteurs, anciens chanteurs et amateurs qui désirent se faire inscrire sont priés d'être présents.

CERCLE DES ANCIENS ELEVES DES ÉCOLES DE FILLES SECTION « PATRONAGE ». — Vendredi 27 février, à 8 heures du soir, assemblée générale au local « Broeders », rue Broeders, 191.

LE COIN DU SOLDAT

Les membres de la section française de la F.N.C. peuvent retirer, 38, rue Rodolphe, les formulaires pour la dotation de 200 francs.

Les membres de la Fédération nationale des militaires mutilés et invalides peuvent obtenir ces formulaires, marchés aux Grains, 2, de 10 à 12 et de 2 à 6 heures (le samedi jusqu'à midi).

Les membres de la « Nationale Vereeniging van gedemobiliseerde soldaten » peuvent les obtenir au local : « Het Vliegende Paard », rue du Jardin, 8.

Ces différents membres, qu'ils soient d'Anvers, Berchem, Borgerhout, Wilrijk, etc., etc., ne doivent donc pas se rendre au bureau de la place Verte.

CARPENTIER. — Voir ci-dessus, et aller de ma part, 38, rue Rodolphe, chez M. Rothaer.

M. Rothaer tient à la disposition des membres de la section wallonne de la F.N.C. des invitations pour la matinée du samedi 28, aux Annales.

M. M. — Voulez-vous venir lundi 1er mars, vers trois heures ? (Reçu vingt francs pour Léonidas).

H. DE BL. RUE DU JARDIN, BORGERHOUT. — Voulez-vous passer par notre bureau ; j'ai une communication à vous faire.

MAX, 17, PRINCE ALBERT. — Voir ci-dessus. J'ai une réponse pour vous.

TELEPH. 6645. — Je reçois les lundis, mercredis et jeudis, de 3 à 5 heures, aujourd'hui excepté.

Quelques anciens officiers se sont réunis, hier, dans un établissement de la ville. Ceux qui n'ont pas été touchés par les avis sont priés de s'adresser aux secrétaires de la nouvelle amicale : MM

La vie à Bruxelles

(Correspondance particulière du Matin.)

25 février

Le procès de « la Belgique »

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par les frères Huit, Josse Morosse, Martin Ghesquière, Ray Nyst, P. Grimberghs, Gustave Ledoux, contre l'arrêt de la Cour d'assises du Brabant, rendu le 27 octobre, qui les avait condamnés, dans le procès de la « Belgique ».

Le Conseil national du parti libéral

C'est dimanche prochain, 29 février, que se réunira le Conseil national du parti libéral, dans les salons de la Taverne royale, à 10 h. du matin. La séance sera reprise l'après-midi.

Les conventions du travail

M. Devèze a déposé une proposition de loi, contresignée par MM. de Selys-Longchamps, Crick, Houzet, Buyssé et Buisson, relative aux conventions collectives du travail.

L'annexion des faubourgs

MM. Max et Lemonnier ont déposé une proposition de loi annexant certains faubourgs à la ville, pour permettre l'agrandissement des installations maritimes de la capitale.

A la Commission des affaires étrangères

Les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre se sont réunies mercredi matin.

M. Hymans a exposé, en détail, les négociations concernant la question luxembourgeoise. Cette question est dominée par le régime futur des chemins de fer grand-ducaux.

Les commissions se sont trouvées unanimes à approuver l'attitude du gouvernement belge telle qu'elle a été exposée par le ministre des affaires étrangères, s'appuyant lui-même, d'ailleurs, sur un avis unanime également du Conseil des ministres.

Les commissions se réuniront jeudi prochain, pour entendre une autre communication de M. Hymans.

Les traitements des officiers

Le conseil rendu, assez succinct, du récent Conseil du cabinet avait laissé entendre que la question des traitements de nos officiers n'avait pas été résolue et qu'un prochain Conseil l'éluciderait.

C'est une erreur, nos officiers ont été également compris dans la mesure générale arrêtée par les ministres.

On eût désiré voir adopter la proposition Buyl, mais elle eût tout à fait rompu l'équilibre général des augmentations prévues et amené de nouvelles revendications. Aussi a-t-il fallu s'arrêter à une mesure allouant aux officiers un relèvement de traitements qui ne laisse pas d'être assez important. Il en résulte, notamment, que les traitements des sous-lieutenants seront de plus du double de ceux d'avant-guerre.

L'affaire de Pirella

Le défilé des témoins a continué, mercredi matin, à la 13e chambre, où l'on a notamment entendu le général de Grunne, ancien commandant du 1er régiment de réserve, qui explique comment il s'est attaché à commander Masui, qu'il considérait comme une complicité. C'est Masui qui lui conseilla de se mettre en rapport avec Vanden Plas.

Le lieutenant-colonel Matos fait connaître comment, surchargé de besogne, il s'est attaché Georges de Pirella de la Niéppe, sur les recommandations de son frère, attaché à la légation de Londres.

La situation du cabinet

La menace de crise ministérielle semble de plus en plus écartée.

En même temps que les sénateurs libéraux de Bruxelles se déclarent prêts à démissionner, les sénateurs catholiques prennent une décision analogue.

Il semble donc de plus en plus que l'on aboutira à la solution que je vous faisais prévoir hier : des élections complètes dans les arrondissements intéressés, sauf, toutefois, pour M. Volckaert, candidat socialiste, le seul qui soit présent, sera élu sans lutte.

Le divorce des combattants

La section centrale de la Chambre, chargée de l'examen du projet de loi tendant à accorder certaines facilités aux combattants pour les formalités du divorce, s'est réunie cet après-midi.

On connaît le projet, les cléricaux, et notamment M. Marck, y ont fait une certaine opposition. Le projet a, néanmoins, été finalement admis, et M. Glorie a été nommé rapporteur.

La situation des employés

On se rappelle le projet de loi déposé par M. Franck et consorts, à la précédente législature, et visant à améliorer les conditions de travail des employés.

Ce projet, qui a été présenté à nouveau par M. Mechevynck et consorts, a été discuté aujourd'hui en section centrale.

Les diverses dispositions concernant les préavis pour résiliation et concernant divers autres points ont été adoptées.

Mais il semble que l'on veuille aller plus loin que n'allait le projet dans le sens de la suppression de certaines clauses des contrats, de nature à restreindre la liberté des employés, notamment les clauses qui interdisent de prendre dans certains délais une situation dans une maison concurrente.

L'affaire de l'« Information »

Aujourd'hui ont commencé devant la 2e section des assises du Brabant, présidée par M. le conseiller Rolin, les débats des poursuites intentées à André Norz, directeur de l'« Information ».

L'accusation est soutenue par l'avocat général Raphaël Simons. Au banc de la défense se trouve M. Angel.

Après la lecture du Pacte d'accusation, il a été procédé à l'interrogatoire de Norz. Celui-ci déclare avoir obéi uniquement à ses instincts patriotiques en servant son pays et dénie à la justice belge le droit de le juger.

L'avocat général fait observer que Norz avait déclaré que le gouvernement autrichien se chargeait de sa défense. Or, il constate qu'aujourd'hui il ne se trouve à la barre qu'un avocat d'office. Le gouvernement autrichien semble donc s'être désintéressé de cette affaire.

Au Sénat

SEANCE DU 25 FEVRIER

M. DE FAVEREAU, président, rend hommage à la mémoire de M. Swinnen, sénateur de l'arrondissement de Louvain, ancien bourgmestre de Tirlemont, décédé à la suite d'une courte maladie.

MM. Braun, Goblet d'Alviella, Descamps, Coppieters, au nom de leurs partis et M. Rutette, au nom du gouvernement, s'associent à cet hommage.

Votes

Par 56 voix contre 6 et 2 abstentions, le pro-

jet accordant une pension à la veuve du sénateur Vandewalle est adopté.

Le projet accordant une pension aux veuves des députés Delpoort et Lambilliotte est voté à l'unanimité.

Organisation judiciaire

M. ORBAN demande au ministre s'il sera dorénavant interdit à des magistrats de remplir des fonctions d'administrateurs auprès de sociétés créées dans les régions dévastées pour la restauration.

M. VANDERVELDE répond qu'au sujet des régions dévastées il y a des cas d'espèces qui doivent donner lieu à examen.

M. MAGNETTE combat le projet qui est un véritable acte de défiance à l'égard de nos magistrats auxquels jamais on n'a eu à reprocher ni faiblesse, ni concussion.

M. VANDERVELDE convient qu'il n'y a aucun reproche à adresser à notre magistrature, mais afin de la protéger contre tout soupçon, il importe d'empêcher les magistrats de devenir administrateurs ou commissaires de sociétés anonymes.

M. MAGNETTE soulève également la question du traitement de nos magistrats et le ministre promet que les projets de barème seront incessamment présentés à la Chambre. Les traitements seront doublés sans dépasser toutefois les traitements similaires de la magistrature française.

Le projet est ensuite voté.

L'institut colonial supérieur d'Anvers

Le projet accordant la personnalité civile à l'institut colonial supérieur d'Anvers n'a pas été voté, le Sénat n'étant plus en nombre.

Après un long discours de l'abbé Keesen, la séance est levée à 4 h. 40. Il restait 5 membres et 1 ministre dans la salle. La prochaine séance aura lieu mardi prochain, à 2 h.

La Chambre

SEANCE DU 25 FEVRIER

Dès après l'ouverture de la séance, la Chambre vote la prise en considération de la proposition de loi réprimant les ouvrages aux bonnes mœurs et de la proposition accordant la personnalité civile à la Société royale de philanthropie de Bruxelles.

Elle adopte ensuite le projet de loi autorisant les mères des militaires, morts pour la Patrie, à porter les décorations décernées à leurs fils.

Faits personnels

M. CRICK s'attrape avec M. Borjolin parce que celui-ci lui a reproché d'avoir infligé huit jours de cachot à un soldat qui avait envoyé un poème flamand à un journal de Calais. Il dément catégoriquement cette assertion.

L'électorat féminin

M. MAX constate qu'il y a un compromis qui faut entériner. Il votera le principe de l'électorat féminin.

M. WOESTE reconnaît son hostilité à l'électorat de la femme, mais il estime qu'il est un complément indispensable au S. U. des hommes à 21 ans.

M. COLLAERT dit que presque tous les pays sont ralliés au suffrage féminin.

M. TROCIET explique le point de vue du parti ouvrier. Les socialistes voteront ledit suffrage des femmes à la commune, prémisses d'éducation électorale. Il voit une manœuvre de la droite dans son appui audit suffrage.

M. TROCIET termine en déclarant que la Chambre, en votant le projet à une forte majorité, aura fait faire au progrès social un pas décisif.

M. MAX explique qu'il retire ses amendements parce qu'il a acquis la certitude qu'ils seraient repoussés.

M. LEMONNIER, tourné vers la gauche socialiste, prononce un discours dans lequel il dit notamment : Ne voyez-vous pas tout ce que l'attitude cléricale a d'étrange. Comment, pendant 34 ans, ils ont eu le pouvoir et jamais ils n'ont songé aux femmes. La subite passion de M. Woeste pour la femme ne vous semble-t-elle pas étrange ? (Hilarité). Serez-vous assez naïfs, Messieurs les socialistes, pour donner dans le piège que vous tend la droite ? Mais ce qu'ils veulent, c'est nos glorieux hôtels de ville, c'est votre province du Rainaut, c'est tout notre enseignement public.

L'orateur est vivement interrompu par la droite et par M. Troclet, mais est, par contre, très chaudement soutenu par MM. Branquart, Souplit, Henriquet, Mathieu, etc.

M. LEMONNIER, parlant du pacte catholique-socialiste, le trouve illégal. Les membres de la législature passée ne pouvaient engager ceux de la présente session.

Un certain tumulte accueille ses paroles. On entend un socialiste s'écrier : Le vote des femmes les fera sortir de l'église.

M. DREZE crie : Ils faisaient fusiller les hommes qui réclamaient le S. U.

M. LEMONNIER dépose en terminant, au nom de la gauche libérale, un amendement aux termes duquel la présente loi ne pourrait entrer en vigueur qu'après ratification par le corps électoral actuel. Il demande que l'on procède à un référendum. Vous ne pouvez pas escroquer un vote de surprise. (Longues acclamations à gauche et sur certains bancs de l'extrême-gauche.)

M. RENKIN, ministre de l'intérieur, rappelle le pacte conclu au cours de la dernière session et qui a permis l'adoption de la proposition Van de Walle. Ce pacte a été sanctionné par le corps électoral.

M. LEMONNIER : Il n'en a jamais été question pendant la campagne électorale.

M. RENKIN : Le vote des femmes est une nécessité logique. Je n'ai suis pas très fier, mais, si le droit de vote est un droit naturel, il n'y a aucun motif pour le refuser aux femmes, car il est impossible de dire que l'ensemble des femmes est moins apte, moins mesurée que l'ensemble des hommes. (Appl. à droite.)

M. Renkin donne ensuite quelques explications au sujet des amendements déposés par le gouvernement.

M. C. HUYSMANS affirme que, tout comme les socialistes ont respecté le pacte qu'ils ont fait avec les libéraux, ils respecteront celui conclu avec la droite. Si M. Lemonnier avait la certitude que les femmes voteront pour les libéraux, il en serait un des plus chauds partisans.

L'exercice du suffrage émancipera la femme comme il a émancipé l'homme.

La séance est levée à 5 h. 15.

Communications et informations

SERVICE DE RAVITAILLEMENT. — A partir de lundi prochain, les magasins du service communal de ravitaillement, rue de Bruxelles, 15, et chaussée St-Bernard, 239, seront fermés. La vente des marchandises ne se fera alors plus qu'au magasin central « Cité ».

LE LOCAL de l'« Union des officiers de la marine marchande » sera transféré, à partir du 1er mars, à la chapelle de grâce à la courbe rue Neuve, 34, Anvers.

ELECTION SENATORIALE DU 14 MARS 1920.

Le bourgmestre de la ville d'Anvers a l'honneur de porter à la connaissance des électeurs que, par arrêté royal du 24 février 1920, l'élection sénatoriale,

qui devait avoir lieu le 14 mars 1920, est remise à une date ultérieure.

Par conséquent, il prie les électeurs qui auraient déjà reçu leur lettre de convocation de vouloir la conserver, pour le cas où l'élection aurait lieu prochainement et où il serait impossible d'envoyer de nouvelles convocations.

VILLE D'ANVERS. — Résultat de l'adjudication publique du 24 février 1920 concernant la construction d'un bassin de natation pour les jeux olympiques (des entreprises). — 1. Humphreys, London, 151,000 francs. — 2. P. Van Walle, Mersin, 152,380 francs. — 3. Ch. Theys, Borghout, 182,500 francs.

RECUE, 40 francs, pour les invalides de la guerre. — RECUE, 5 francs, pour les invalides : « Un cœur aimant se nourrit tout un jour d'une miette d'affection ».

CORRESPONDANCES

STRISBOIS. — Non, Anvers était occupée par les Allemands aux dates indiquées. — Reçu 2 francs pour les pauvres.

Chronique sportive

Hippisme. — Aujourd'hui, courses à STOCKEL.

— Nos pronostics : Prix des Narcisses, 4,000 fr., 2,800 m. : Pri-méro.

Prix Mahomet, 3,000 fr., 2,800 m. : Artillerie. Prix de Menten, 2,000 fr., 3,000 m. : Marmor. Prix Kirkland, 3,500 fr., 3,000 m. : Planey. Prix Bay Archer, 3,500 fr., 3,000 m. : Carlton. Prix de la Vallée, 4,000 fr., 3,500 m. : Royal Signet.

VINCENNES, 25. — Résultats : 1re course : 1) Qui Va La V., 152.50-36; 2) Perce Neige, 27.50; 3) Qui Vive, 23. — Quinze partants.

2me course : 1) Jupiter, 118.51-50; 2) Lord Pearl, 29.50; 3) Kuroki, 91. — Neuf partants.

3me course : 1) Negus, 11-15.50; 2) Leader, 12.50; 3) Nazareth. — Tous ont couru.

4me course : 1) Quitté, 130.65-60; 2) Quartet, 12.50; 3) Q. Leybrun, 11.50. — Neuf partants.

5me course : 1) Querelle II, 21-16; 2) Prince Albert, 36; 3) Pacha, 30.50. — Quatorze partants.

6me course : 1) Oville, 34-35; 2) Pologne, 20.50; 3) Pomona, 37. — Quatorze partants.

7me course : 1) Leuvin, 24.50-17; 2) Le Canigou, 29.50; 3) Kaolin, 23.50. — Onze partants.

Automobilisme. — Tombola du salon de la Moto, à Bruxelles. — Le ticket No 16,993 peut se faire connaître jusqu'au 10 mars au comité 210, avenue de Tervueren, à Bruxelles. On se rappelle que ce numéro donne droit à une motocyçlette.

Une réunion a été tenue le 23 courant

au Café Central, place de la Gare, par les dirigeants d'un certain nombre de garages et de constructeurs-mécaniciens d'Anvers.

Cette réunion a décidé la création d'un organisme groupant les commerçants en automobiles et accessoires automobiles, les garagistes et les réparateurs.

Une réunion subséquente aura lieu le jeudi 4 mars prochain, à 8 h 1/2 h. au Café Central; au programme de cette réunion : Election d'un bureau; dénomination à donner à l'association; proposition de statuts; définition du but et fonctionnement de l'organisme.

Cyclisme. — Au Parc des Sports de Bruxelles.

— Samedi, à 8 h 1/2 h., nocturne; au programme figure : 1) Un match de vitesse entre Sergent, Piani et Jean Louis.

2) Match de vitesse Messort-Riclen.

3) Course à l'américaine.

4) Match de petites motos entre Herkeleys et André.

Ce soir là, le vélodrome organise une manifestation en l'honneur de Jan Ollieslagers.

Auto-Ecole, plaine de Hesse, 6

Football. — Championnat de Hollande.

Région ouest :

Matches Goals

J. G. N. P. C. Pts

21 12 4 5 45-26 38

19 11 4 4 39-19 26

17 9 5 3 19-17 23

19 9 4 6 23-19 23

18 10 2 6 26-23 23

19 7 4 8 30-26 18

17 7 5 7 20-27 17

17 7 2 8 21-27 16

17 6 3 8 25-25 15

17 5 3 9 18-30 13

18 3 12 12 12-43 9

17 3 11 13 16-32 7

VULCANISATION

Réparations de pneus d'automobiles

C. VAN DEN BROECK, 165, rue de la Province, 507

REGION DU SUD :

Matches Goals

J. G. N. P. C. Pts

15 14 1 1 51-9 29

16 13 1 3 43-12 26

15 7 5 3 17-14 19

15 5 5 4 17-16 15

13 5 2 6 17-20 13

13 4 3 8 11-24 11

16 3 5 8 10-25 11

14 4 4 6 26-33 10

12 3 3 7 11-26 7

16 2 14 10 37 4

REGION DE L'EST :

Matches Goals

J. G. N. P. C. Pts

18 12 3 3 36-15 27

14 11 1 2 35-9 23

15 7 3 5 24-27 17

16 7 2 7 28-20 16

15 5 4 6 14-23 14

15 5 3 7 21-31 13

15 5 2 8 30-31 12

15 4 2 9 22-30 10

13 2 7 7 17-32 10

16 4 2 10 14-30 10

Auto-Ecole, plaine de Hesse, 6

Le Beerschot A. C. organise, dimanche prochain, 29 courant, à 2 h. 30, un match contre le « Standard Club Liégeois », qui aura pour enjeu une coupe offerte par la famille Boutin, en souvenir du regrettable joueur de football Paul Boutin, tué au front.

L'équipe Liégeoise sera composée comme suit : goal, Paty; backs, Waroux et Pirlot; half-backs, Ditzler, Dohet et Grisard; forwards, Hanquet, Gillis, Dupont, Petit et Tilman.

Beerschot opposera à cette équipe le team suivant : goal, Michiels; backs, Van der Graet et Ruysssevelt; half-backs, Aug.Fierens, André Riepiens et Peismaeker; forwards, De Clercq, Thys, Larnou, Brains et Elst.

ÉCOLE PRATIQUE D'AUTOMOBILE

Direct.-Ing. A. VAN LOY

la seule école de ce genre en Belgique

16, Rue de la Princesse, 16

Natation. — Le jeune cercle « Antverpia »

organise sa première fête le 21 mars, à 3 1/2 heures, aux « Bains anversoix ».

Cette fête, est réservée aux scolaires. Le programme est composé comme suit : 1) Entrée des nageurs et nageuses; 2) 33 m. nage à la brasse; a) garçons; b) fillettes; 3) course par équipes : garçons et fillettes (pour la Coupe scolapire); 4) 33 m. nage sur le dos, les bras croisés; sur la poitrine; a) fillettes; b) garçons; 5) plongeurs à volonté; a) tremplin (fillettes); b) giraffe (3 m. de hauteur), garçons.

Deuxième partie. — Mouvements d'ensemble par la section anversoise des « Sea-Scouts de Belgique » : 2) exercice de sauvetage (2 garçons); sujet : un nageur novice; 3) simulateur de sauvetage (2 fillettes); sujet : une imprudence; 4) sauvetage (3 exécutants); sujet : un frère sauvé par ses sœurs; 5) démonstrations de sauvetage; 6) la chaîne flottante (réservée aux fillettes).

Motos INDIAN 1920

Livrables immédiatement

A. FLAMAND & C, 100, rue Jordans, Anvers

Boxe. — Vendredi prochain a donc lieu, au « Palatinat », la réunion du « Sporting Hall ».

Nous y assisterons aux débuts réels comme « pros » de De Bie, la révélation des amateurs, qui sera opposé à Defey, qui battit en Hollande Groeneweg.

Ensuite, la revanche Charpentier-Pleese; on se souvient que Charpentier fut battu aux points à Liège.

Enfin, le match-défi entre Piens et Brand.

Auto-Ecole, plaine de Hesse, 6

Hockey. — Belgique-France. — Dimanche prochain, à Bruxelles, au terrain du « Leopold Club », aura lieu le match entre les équipes représentatives de France et de Belgique.

La Belgique mettra en ligne l'équipe suivante : (G.) Deloienne; (D.) M. de Crombrughe et M. Van den Benden; (H.) G. Gille, de Montigny et L. Adolot; (I.) Van Nerum, J. de Crombrughe, Lammens, A. Bequet et de Lavleye.

Le comité directeur de hockey de l'U.S.F.S.A. a formé le team suivant : (G.) Harranger (P. U. C.); (D.) Lelong (S. F.), Parisien (P. U. C.); (H.) Prieur (R. C. F.), Louet (S. F.), Remusat (I. de F.); (I.) Hirsch (R. C. F.), Ragot (Olympique), Louet (P. U. C.); Bedel (S. F.); Girard (R. C. F.); remplaçant : Philardéu.

Faits divers

Arrestation d'un assassin. — Il y a quelque temps nous avons dit qu'un certain Ch. L... qui, en 1914, a tué sa femme, était signalé comme rôdant à Anvers. Hier, la police l'a arrêté au promenoir sud et l'a arrêté. Comme il est également déserteur, il a été écroué à la disposition des autorités militaires.

Pris entre deux autos. — Le voiturier H. Van Damme, demeurant rue de la Province, a été pris, sous le hanger 25, entre deux autos-camions. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Elisabeth, où on a constaté des blessures internes.

Les vols au détriment de l'armée. — L'enquête dans cette affaire a fait découvrir que deux soldats du magasin militaire de la rue Sandrus volaient les marchandises pour les remettre aux trois individus arrêtés hier. Ces deux soldats voleurs, M... et Van H..., ont également été arrêtés.

Une nouvelle perquisition a été opérée hier dans une maison du rempart des Tailleurs de Pierres. On y a découvert une quantité de 12,000 cigarettes. Celles-ci constituent la part d'un des complices d'une partie de 40,000 cigarettes volées dans le magasin de la rue Sandrus.

A fond de cale. — En travaillant à bord du steamer « George Washington », le nommé F. Van der Poel, demeurant rue des Vieillards, est

Le Jeune, d'avoir bien voulu honorer la séance de leur présence.

Avant de reconstruire nos ruines, estime le lieutenant-aviateur Robin, il faut songer à nous mettre en garde contre des attaques futures. Pour cela, il faut doter notre armée d'une puissante aviation. Et M. Robin, ayant rappelé l'œuvre de Vincy, raconte l'histoire du développement et des progrès de l'aviation depuis 1897 jusqu'à nos jours. Il rappelle les « coupes » et « circuits » courus avant la guerre. En 1914, l'aviation était à peine développée dans les armées. Les exigences de la lutte ont mis chacun en demeure d'améliorer ses armes, et de se perfectionner soi-même. Puis, le lieutenant Robin évoque les chasses aériennes des Navarres et des Guynemer, puis les formations en escadrilles. L'aviation servit à la reconnaissance, au combat et au bombardement. L'œuvre donne au sujet des divers appareils les descriptions techniques très claires et très nettes, et il indique tous les modes d'emploi des appareils dont il parle. Il cite les plus beaux records des pilotes de chasse : en tête des « chasseurs » belges, vient Willy Coppens, avec 38 victoires, de Meulemeester, avec 11, et Thieffry et Olliviers, chacun avec 7.

Avant paré des tentatives que font en ce moment les aviateurs de tous les pays, le lieutenant Robin se demande pourquoi les encouragements manquent aux aviateurs belges pour établir les lignes aériennes Anvers-Marseille, Anvers-Dakar, Anvers-Congo, l'œuvre démontre que les avions deviendront les moyens les plus économiques de locomotion. L'essentiel est d'avoir de bons pilotes et le lieutenant Robin nous trace le portrait du pilote d'élite.

En résumé, cette conférence, très intéressante, fut très applaudie.

Après la conférence, M. Borger, le général Drubbel et le sénateur Le Jeune félicitèrent l'orateur, tandis que le public applaudissait la bande d'élite triomphale qu'en 1916 l'aviateur Robin lança sur Anvers et que M. Borger déplorait.

M. G.

Au jardin zoologique

Une belle revanche ! Un programme romantique, d'une haute tenue artistique. Voici de la musique ; celle qui demeurera, à travers les siècles, le havre d'élection où viendront chercher refuge les âmes désespérées, assoiffées de rêve et que les déceptions de la vie ont cruellement meurtrie. Oui, voici bien de la véritable musique, qui parle au cœur.

La véritable société, qui semble aspirer à faire de ses hebdomadaires concerts le centre du mouvement musical de notre métropole, s'était, cette fois, permis la luxueuse de deux solistes — et non des moindres. En effet, le célèbre virtuose du violon, M. Mathieu Crickboom, dont la réputation est universelle, et son fils, M. Paul Crickboom, qui marche sur les traces glorieuses de son père, comme nous en avons déjà le plaisir de l'écrire, vinrent nous jouer, avec une piété profonde, un style impeccable et une émouvante sensibilité, cette impénétrable fugue du génie du plus grand musicien de tous les temps, le miraculeux « Concerto », pour deux violons, du grand Bach, avec accompagnement d'orchestre à cordes.

Sans doute, l'immense beauté de cette page sublime, exécutée à la perfection par les solistes et par les violons de l'orchestre, attirait autant que les œuvres, l'attention sur la « Symphonie » en ré de Schumann, où l'inimitable invention mélodique du romantique poète-musicien se donne libre cours, mais auquel une orchestration assez brève, assez heurtée, fait grand tort. A notre avis, aussi, l'interprétation que donne de cette symphonie M. Alpaerts est un peu sèche, un peu monotone et un peu confuse aussi. Y eut-il, cette fois, manque de mise au point ? Le classique demande une longue et approfondie préparation.

D'ailleurs, notre sympathique maître se rattira dans l'accompagnement précis, délicat et coloré du fameux « Concerto », de Mendelssohn, dont M. Mathieu Crickboom nous donna une interprétation à la fois si souple, si nuancée, si prestigieuse et d'un art sobre et prenant, qui fit crouler la salle sous les ovations délirantes d'un auditoire transporté.

Chez les employés

Hier, MM. Van der Aa, président de l'« U. I. », et Peeters, président du « Syndicat des employés de commerce », avaient réuni les employés d'une importante firme maritime de la place pour leur annoncer que la direction acceptait le barème proposé par les deux associations de travailleurs intellectuels de la ville.

Depuis plusieurs jours, les représentants des employés étaient entrés en pourparlers avec les chefs de la firme en question et avaient proposé le barème suivant : 400 francs à 22 ans, avec une augmentation annuelle de 25 francs. Une diminution de 50 francs sera appliquée aux employés en dessous de 22 ans. Ce barème aura un effet rétroactif jusqu'au 1er janvier 1920. Les employés touchèrent, en outre, un mois supplémentaire pour leurs étrennes.

La nouvelle de l'acceptation du nouveau barème a été accueillie avec grand enthousiasme et l'assemblée a voté, à l'unanimité, des félicitations à MM. Van der Aa et Peeters pour leur intervention.

On a exprimé l'espoir que cet arrangement servirait d'exemple aux autres patrons et que les employés s'en inspireraient pour éviter d'avoir recours, à l'avenir, à la grève. Les employés ont également envoyé une adresse de félicitations à leur direction.

F. V.

DERNIÈRE HEURE

(Service spécial de l'Agence HAVAS-REUTERS)

Le Conseil parlementaire belge

Une séance au Sénat

BRUXELLES, le 25. — Le Conseil parlementaire belge du commerce s'est réuni cet après-midi, à 2 1/2 heures, au Sénat, sous la présidence de M. le baron Descamps, président. Assistèrent notamment à la séance : MM. Van Issegheem, comte Goblet d'Alviella, M. Carton de Wiart, MM. Lafontaine, Mechevynck, Polster, de Clermont, Duprat, Devèze, De Becker, Remy, Wauwermans, Le Jeune, Eugène, Baile, de Leener, Henneberg, de Formanoir de la Cazerie.

Le Conseil s'est occupé de la participation belge à la sixième assemblée plénière de la Conférence parlementaire internationale du commerce, qui se tiendra au Sénat de France du 4 au 7 mai prochain, sous la patronage de MM. Paul Deschanel, Président de la République, Bourgeois, président du Sénat, Raoul Pervet, président de la Chambre des députés, et Millerand, président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères. M. Eugène Baile, secrétaire général de la

Conférence, a fourni des renseignements au sujet de l'organisation de la prochaine réunion. Il a notamment indiqué que le Comité parlementaire français avait subi un renouveau. Il compte à présent plus de cinquante membres des deux Chambres sous la présidence de M. Raymond Poincaré et de M. Charles Chaumet.

La délégation belge a été constituée. M. de Leener a indiqué le point de vue belge dans un rapport très documenté sur la question des relations économiques entre l'Occident et l'Orient balkanique. Après une discussion, un projet de résolution a été adopté. Il a été décidé que le Conseil parlementaire belge du commerce se rencontrera avec le Comité parlementaire français, le Comité parlementaire italien afin de procéder à un échange de vues sur nos relations économiques.

Le Comité entendra dans sa prochaine séance des rapports de MM. Lafontaine, Devèze et Henneberg.

L'affaire Gailaux

Après avoir expliqué ses voyages en suite nécessités par l'état de santé de Mme Gailaux, M. Gailaux signale que le discours de Bethmann-Hollweg fut prononcé en octobre et ne pouvait être inspiré par un de ses discours, prononcé en décembre.

M. Gailaux explique ensuite les premiers rapports entre sa femme, Cavallini et Loustolot, la marquise Ricot et d'autres. Il s'étend sur la sympathie qu'il rencontre en Italie, notamment auprès de Scarioffio, et de l'écriture germanophile Mathilde Sarraz, qui, finalement, l'attaqua, en même temps que Clemenceau.

On arrive aux relations avec Martini et à la notation de Gailaux : la France est, dit-il, le trait d'union de la suite et préparer la paix séparée. M. Gailaux déclare qu'il visitait la paix, sa préparation tout au moins. Là-dessus, dissertation sur la situation économique de la France et de l'Italie, fin 1916.

Continuant à parler de l'agenda Martini, M. Gailaux dit qu'il s'occupa de la question des effectifs et que c'était son devoir, averti comme il l'était du prochain effondrement de la Russie.

M. Gailaux se défend d'avoir dit qu'il fallait abandonner la Russie et se séparer de l'Angleterre. Il s'élève contre la calomnie qui le présente comme anglophobe, alors qu'il ne nourrit que des sympathies à l'égard de l'Angleterre. Il ajoute qu'à ce moment il était d'avis qu'il était nécessaire de faire tout pour que l'offensive du printemps de 1917 soit victorieuse, mais je ne pouvais pas m'empêcher, ajoute-t-il, de penser à la situation si elle ne réussissait pas.

Dans toute la conversation, j'étais d'accord avec Martini, qui ne différa d'avis que lorsque je fus inculpé.

L'ancien président du Conseil s'élève vivement contre le fait que l'ambassade de France ait prétendu qu'il était entré en relations avec les socialistes officiels et qu'il s'était rendu au Vatican.

Sur observation du président, M. Gailaux dit qu'il ne conteste pas les services rendus par M. Barrère à la France, mais il répète que l'ambassade, à cet égard, avait des rapports avec les socialistes officiels, les Godfroids neutristes et qu'il s'était rendu au Vatican ; rien de cela n'a pu être prouvé.

Gailaux déclare ensuite qu'il a confiance d'avoir, à Rome, rempli tout son devoir de Français, pour la poursuite de la guerre et pour la préparation de l'après-guerre.

M. Léon Bourgeois interroge ensuite Gailaux sur les documents trouvés dans le coffre-fort de Florence, intitulés « les responsabilités et le Rubicon », où Gailaux rejette sur le gouvernement français la responsabilité de la guerre et prépare un coup d'Etat.

Gailaux répond qu'il s'agit de notes d'un travail contradictoire et entremêlé. Si elles avaient été publiées elles auraient probablement pris une tout autre forme. Il ajoute qu'il ne peut pas prendre la responsabilité de documents qu'il n'a pas terminés, puis Gailaux rétorque qu'on lui reproche d'avoir, par une pièce, supprimé certains journaux et incarcéré certaines personnalités, alors que l'« Action française », qui préparait la guerre civile, ne fut pas poursuivie.

Le procureur général, intervenant, dit que la Haute Cour n'a pas actuellement à juger un autre procès.

M. Demange réplique en demandant au procureur quelles auraient été ses conclusions s'il avait trouvé dans le coffre-fort de Florence des documents analogues à celui trouvé dans les archives de l'« Action française ».

Sur la demande de l'accusé, la suite est renvoyée à demain.

La grève du P. L. M.

Perturbations dans le service des trains. — On prend des mesures.

PARIS, le 25. — Le comité inter-syndical des cheminot parisiens a lancé ce matin un ordre prescrivant la cessation immédiate du travail dans tous les services sédentaires de la région parisienne et dans les services actifs. Au cours de la matinée, M. le Troquet, ministre des travaux publics, a eu un entretien avec les directeurs des grandes compagnies. D'autre part, on annonce que M. Flegarray, secrétaire-général de la Fédération des cheminot, a refusé ce matin de tancer l'ordre de grève.

Dans la matinée, quatre express sont partis. Aucun départ n'a eu lieu pour la banlieue. A 9 h. 45, le train de Bombay est entré en gare ; sur le devant de la locomotive un écriteau, portant l'inscription suivante : « Autorisation de la Compagnie P. L. M. de faire placer à la gare de Lyon et à la porte de tous les dépôts, un avis disant que les agents de toutes catégories qui s'absentent volontairement seront révoqués et remplacés immédiatement, la Compagnie étant tenue d'assurer la marche des services publics. »

La décision de grève immédiate

PARIS, le 25. — La décision de grève immédiate, prise cet après-midi par les syndicats des cheminot, se trouve réalisée en fait à 18 heures pour le personnel de l'exploitation qui cesse son travail à 7 heures et qui s'est, en majeure partie, rendu au siège des différents syndicats pour y recevoir les instructions des dirigeants. En fait, la grève ne serait réelle que dans la nuit du 25 au 26, si les chauffeurs et mécaniciens, se conformant à l'ordre de leurs syndicats, abandonnaient leur poste à 1 heure du matin.

L'élection de Paisley

M. Asquith élu.

LONDRES, le 25. — M. Asquith a été élu par 14,634 voix contre 11,830 au travailliste Beggan et 373 au coalitionniste-unioniste Max Kean.

Aux Etats-Unis

Le nouveau secrétaire d'Etat WASHINGTON, le 25. — Le président Wilson a nommé M. Bainbridge Colly secrétaire d'Etat.

Double attentat en Serbie

ROME, 25. — Les journaux de Trieste annoncent qu'un attentat aurait été commis contre le prince Raymond de Serbie et le nouveau président du Conseil, M. Protičich.

La question de l'Adriatique

La note de M. Wilson est arrivée à Londres LONDRES, 25. — La réponse de M. Wilson à la note des Alliés, sur la question de l'Adriatique, a été reçue à Londres.

Dépêches diverses

Les raids aériens

ALGER, 25. — Le commandant Vuillemin est arrivé à Monastir, à 300 kilomètres à l'est de Géo, sur le Niger. Il a fait connaître au gouverneur de l'Afrique occidentale qu'il n'avait plus d'essence. On est toujours sans nouvelles du général Laperrière, que le commandant Vuillemin dit avoir perdu de vue dans la région de Tinzouat.

Les secours aux enfants

On mande de Genève, le 25. — Aujourd'hui après-midi s'ouvre à Genève le congrès international de secours aux enfants.

Ce congrès se tiendra en dehors de toute idée politique ou de religion. Il réunira les fonds et les répartira suivant les besoins. Ce congrès, qui se tiendra les 25, 26 et 27 février, discutera des meilleures méthodes de secours.

Le ministre belge à Berne représentait la Belgique.

Le consul belge de Mourmanie en Norvège VARDOE, le 25. — Un petit navire s'est débarqué le consul de Belgique, venant de Mourmanie.

Pour les enfants indigents

ROME, le 25. — Plus de six millions sont parvenus directement au Vatican pour la souscription en faveur des enfants des pays éprouvés par la guerre.

BOURSE D'ANVERS

Le marché des fonds publics se ressent, très bien du drainage des capitaux disponibles vers l'emprunt national. Depuis que la souscription est ouverte, les affaires sont moins nombreuses et des réalisations ont eu lieu afin de couvrir le portefeuille. Nos rentes nationales se montrent soutenues : la rente 3 1/2 0/0 évolue autour de 80 ; la 5ème série fait de 60 à 65 0/0 ; la 5 0/0 de la Restauration nationale obtient de 64 3/4 à 65 7/8 et les Bons du Trésor 5 0/0 s'inscrivent de 98 à 100 3/4 ; les Annuités 3 0/0 se paient 92 50. L'effacement se poursuit sur les lots de villes : Anvers de 1887 est renseigné de 68 50 à 70 50 ; Anvers de 1888 de 68 50 à 69 50 ; Bruxelles de 1888 de 68 50 à 69 50 ; Liège de 1905, de 64 50 à 65 25 ; Schaerbeek de 63 50 à 64 50.

Parmi les devises étrangères, les rentes argentines ont quelque peine à se maintenir à leur niveau précédent : l'emprunt 4 1/2 0/0 intérieur de 1898 vaut de 122 7/8 à 123 3/4 suivant coupures ; le dit de 1911, de 138 7/8 à 140. Les rentes sont peu achalandées ; on prend les hypothécaires 6 0/0, de 214 7/8 à 217 7/8 ; la rente or 5 0/0, à 233 50. Les fonds étrangers sont l'objet de quelques petites échanges dans les prix de 88 pour le 4 0/0 de 1889 ; de 94 à 94 50 pour le 4 0/0 de 1890 ; de 97 50 à 98 pour le 4 1/2 0/0 de 1888 ; de 106 50 à 107 7/8 pour le 4 0/0 de 1895. Le Japonais 4 0/0 de 1892 obtient 104 et les Railways Bonds 5 0/0 sont négociés de 205 7/8 à 206 50.

Men ne distingue le compartiment des valeurs à revenu fixe. La privatisation belge de prêts fonciers figure à la cote de 105 50 à 106 50 ; Crédit foncier sud-américain, privilégié, de 109 à 109 50 ; Industrielle et Papeterie belge sud-américaine, de 107 1/2 à 108.

Les valeurs bancaires sont généralement bien disposées : Banque de Commerce trouve preneurs de 600 à 680 ; Trésor-Belge de 400 à 420 50 ; Crédit anversois, de 555 à 600 ; Crédit mobilier de Belgique de 610 à 630 50 ; Crédit national industriel, privilégié, de 430 à 438 50.

Les actions de tramways ont un marché étroit. Il n'y a que la dividende Rosario qui soit l'objet de quelques bons échanges de 138 à 143.

Les coloniales sont soutenues. La Congo belge reste dans les limites de 352 à 355, et la Kasai est assez bien tenue de 350 à 355 pour le 1/2 0/0. La tenue des plantations est quelque peu irrégulière. La Federated Malay States cote de 1370 à 1385 ; Kallanghah, de 73 50 à 75 50 ; Kuala Lumpur, de 163 50 à 170 50 ; Klang, de 181 50 à 185 50 ; Telok Dalam, de 945 à 955 ; Senah, de 83 à 85 ; Sipet, de 515 à 520 ; Tjilak, capital, 150.

Dans le coin des privilégiés, on s'occupe assez bien des Grands, de 350 à 355 pour les privilégiés ; de 290 à 300 pour les ordinaires ; Narta, dividende, varie de 132 50 à 135.

Changes. Hollande, 422 50 à 427 50 ; Allemagne, 13 7/8 à 14 50 ; Londres, 46 à 46 3/8 ; Paris, 66 50 à 67 1/2 ; New-York, 135 50 à 138 50 ; Suisse, 216 7/8 à 217 1/2 ; Madrid, 332 50 à 337 50. E. R.

COTON

LIVERPOOL, 24 février. — Dépêche de MM. Hambry, Lemery et Co, communiquée par MM. G. Buurmans et Co : « Les approches » sont faibles par suite de la hausse probable des taux de la Banque d'Angleterre, dans les « courts », qui semblent généralement capter l'attention des opérateurs, se montrent plus fermes. Nous avons reçu le télégramme suivant de nos correspondants de Memphis : « La culture d'avance pas comme il le faudrait. »

Programme de la journée

JEUDIS 26 FEVRIER

Cercle artistique. — A 8 1/2 h. : conférence de M. Ch. Nicaise. Ligue des anciens élèves de l'Ecole Industrielle. — A 8 1/2 h. : conférence au local. Broaderhand. — A 1 1/2 h. : conférence.

LES THEATRES

Théâtre royal. — A 8 h. : Hippolyte en Tauride. Opéra flamand. — A 7 1/2 h. : Carmen. Théâtre flamand. — A 8 h. : Pygmalion. Anvers-Palais. — Madame Sans-Peur. Le secrétaire particulier. Max veut divorcer. Follies-Bergers. — Intolérance.

Fanny Lear

Théâtre du Parc Les yeux du monde

Théâtre de l'Asile de nuit

THEATRES BRUXELLOIS

Monnaie. — A 8 h. : Madame Butterfly.

Parc. — A 8 1/2 h. : La Chasse à l'Homme.

A 2 h. : matinée anglaise. Conférence. L'Ecole de la Médecine.

Gaietés. — A 8 1/2 heures : Finje à de la voix.

Olympia. — A 8 1/4 heures : Cette sacrée union sacrée !

Vaudeville. — A 8 1/4 h. : Une petite fois ; A 8 3/4 h. : Chichi.

Alhambra. — A 8 1/4 heures : Les belles tombées revues.

A 2 1/2 h. : en matinée, même spectacle. Gaîté. — A 8 1/2 h. : Phil-Phil.

A 3 h. : en matinée, même spectacle. Scala. — A 8 h. : Joyeux Exil.

Mélieux. — A 8 h. : L'Espionne. Vieux-Bruxelles. — A 8 1/4 h. : Les Hironnelles.

Alcazar. — A 8 1/4 h. : La Foupée américaine. Capucines. — A 8 1/2 heures : Madame Tante.

Scandale. — A 8 h. : L'Inconnue. Théâtre flamand. — A 8 h. : Pais Van Hagen.

Follies-Bergers. — A 8 heures : De Plezante Bruxelles.

Frcs. 25.000

de récompense

seront payés par

les Savonneries

LEVER FRÈRES,

S. A. Forest, à qui

prouvera que le

Sunlight

Savon

contient une falsification quelconque ou des matières chimiques nuisibles.



Grippe, névralgies et tous maux de tête

sont guéris instantanément par

L'ANTIMIGRAINE Boutiau

Boîte 2.25 fr. Dép. génér. : De Beul et toutes pharmacies.

PORT D'ANVERS

ARRIVAGES DU 24 FEVRIER

St. amér. Chester Sun, cap. Snyder, de Philadelphie, hulle. St. allem. Alster, cap. Lorenzen, de Danzig, diverses marchandises. St. allem. Hamburg, cap. Müller, de Christiania, diverses marchandises. St. angl. Chelsham, cap. Rive, de Londres, diverses marchandises. St. angl. Nottingham, cap. Lundie, de Grimsby, diverses marchandises. St. angl. A. O. 1119, cap. Aldrich, de Richboro, vide. St. angl. A. O. 1072, cap. Gilla, de Richboro, vide. St. angl. A. C. 1197, cap. West, de Richboro, à vide. Moteur angl. Marie-Annie, cap. Sillad, de Newcastle, charbons.

ARRIVAGES DU 25 FEVRIER

St. angl. Hawthorn, cap. Savage, de Boulogne, diverses marchandises. St. néerl. Holendrecht, cap. Feringa, de Londres, diverses marchandises. Moteur norv. Borg, cap. Nielsen, de Middlesbrough, diverses marchandises. St. angl. Manhattan, cap. Seymour, de Newport News, diverses marchandises.

DEPARTS DU 24 FEVRIER

St. ital. Pegli, cap. Bruno, pour Gènes, chargé. St. norv. Nauna, cap. Fagerland, pour Hull, sur lest. St. angl. Glenespan, cap. Hill, pour St-John, chargé. St. angl. Taywood, cap. Buckley, pour Newcastle, chargé. Allège angl. P. D. 1, cap. Mercer, pour Richboro, chargé. Gôl 1/2 mâts néerl. Noord Star, cap. Meulman, pour Dordrecht, chargé. St. angl. Hull, cap. Ford, pour Gand, chargé. St. angl. Bury, cap. Chafar, pour Grimsby, chargé. St. angl. English Rose, cap. Riches, pour Hull, sur lest. St. angl. Poolena, cap. Potter, pour Londres, chargé. St. angl. Perenna, cap. Fune, pour Londres, chargé. St. angl. Borolung, cap. Goring, pour Leith, sur lest. St. angl. Mersey, cap. Taylor, pour Gool, sur lest. St. angl. City of London, cap. Finney, pour Londres, chargé. St. angl. Princess Beatrice, cap. Kinley, pour Harwich, chargé. St. angl. Thamesmeda, cap. Hyde, pour Cardiff, sur lest. St. angl. Jolly Remond, cap. Mc Lead, pour Londres, chargé. St. franc. Norma, cap. Olivier, pour Newcastle, sur lest. St. allem. Arnix Holken, cap. Ulrich, pour Harbourg, chargé. St. néerl. Binnas, cap. Vordregt, pour Port-Said, chargé. St. dan. Wyll, cap. Reinet, pour Hull, sur lest.

DEPARTS DU 25 FEVRIER

St. brésil. Sao Paulo, cap. Fidanza, pour Hambourg, chargé. St. ange Diamant, cap. Delarue, pour Tilbury, chargé. St. dan. Sebjerg, cap. Sundre, pour Aarhus, chargé. St. angl. Manica, cap. Jackson, pour Dunkerque, sur lest. St. ital. Branta, cap. Fregana, pour Gibraltar, chargé. St. angl. Wellingdon, cap. Humphreys, pour Brantford, sur lest. St. angl. Hornby Castle, cap. Horrie, pour Charleston, chargé. Allège angl. Orestechon, cap. Gibson, pour Hull, sur lest. St. angl. Hodder, cap. Lea, pour Gool, chargé. Allège angl. P. D. 3, cap. Euston, pour Richboro, chargé.

Par télégraphe. Flessingue, 25 2 30.

ARRIVAGES POUR ANVERS

St. angl. Salamarche, de Gool. St. dan. Arabien, de Shanghai.

St. allem. Gerat, de Christiania. St. norv. Christian Krogh, de Selkies. St. angl. Woodcock, de Londres. St. angl. Anna Dorette Boog, de Londres. St. grec Malpo, de Buenos-Ayres. St. néerl. Hengelo, de Londres. St. néerl. Allisserwaard, de Blyth. St. angl. Wellston, de Hull. St. angl. Hunsford, de Blyth. St. belge Caldonia, de New-York.

LISTE des emplois, des navires de mer se trouvant dans le port d'Anvers

25 FEVRIER

STEAMERS

| STEAMERS | | | |
|-------------------|-------|----------------------|-------|
| Adjutant Borne | N. 20 | Jatira | N. 25 |
| Alban | N. 21 | Joachim Zeick | N. 26 |
| Albert Kibling | N. 22 | Zari | N. 27 |
| Albertville | N. 23 | Lancastrian | N. 28 |
| Alster | N. 24 | Leopold II | N. 29 |
| Amoros | N. 25 | Lieutenant de Latour | N. 30 |
| Anglican | N. 26 | Luebo | N. 31 |
| Andra | N. 27 | Marcel | N. 32 |
| Apple Branch | N. 28 | Marguerite | N. 33 |
| Anna | N. 29 | Margit Skoglund | N. 34 |
| Arabien | N. 30 | Marguerite | N. 35 |
| Barbara | N. 31 | Marie Annie | N. 36 |
| Belgica | N. 32 | Mars | N. 37 |
| Berlin | N. 33 | Mira | N. 38 |
| Borgo | N. 34 | Mission | N. 39 |
| Brandier | N. 35 | Newston | N. 40 |
| Brando | N. 36 | N. F. Holidin | N. 41 |
| Bremen | N. 37 | Nordsejmen | N. 42 |
| Brussels | N. 38 | Nottingham | N. 43 |
| Campree | N. 39 | Odenburg | N. 44 |
| Campanthenshire, | N. 40 | Owain Tudor | N. 45 |
| Cette | N. 41 | Papendrecht | N. 46 |
| Chelsham | N. 42 | Papendrecht Castle | N. 47 |
| Chester Sun | N. 43 | Perseverance | N. 48 |
| Citta di Genova | N. 44 | Peter Benoit | N. 49 |
| Clara | N. 45 | Queenast | N. 50 |
| Claudio Aulagnier | N. 46 | Ranaffell | N. 51 |
| Condor | N. 47 | Rodi | N. 52 |
| Crestleriver | N. 48 | Ronlers | N. 53 |
| Dardania | N. 49 | Romanian | N. 54 |
| Dandies | N. 50 | Sao Paulo | N. 55 |
| Danvers Queen | N. 51 | Secundus | N. 56 |
| Dartmouth | N. 52 | Scherpendrecht | N. 57 |
| Dartmouth Hall | N. 53 | Scheveningen | N. 58 |
| Detroit | N. 54 | Schiller | N. 59 |
| Electric | N. 55 | Sierre Ferdie | N. 60 |
| Emilia | N. 56 | Skoglund | N. 61 |
| Emel | N. 57 | Skolonia | N. 62 |
| Farallide | N. 58 | Tigris | N. 63 |
| George Washington | N. 59 | Topaze | N. 64 |
| Gorm | N. 60 | Torne | N. 65 |
| Gorm de Lantshere | N. 61 | Toronto | N. 66 |
| Guimba | N. 62 | Trentwood | N. 67 |
| Hamburg | N. 63 | Van Eyck | N. 68 |
| Haut Briton | N. 64 | Vantour | N. 69 |
| Hawthorn | N. 65 | Vega | N. 70 |
| Henri Gerlinger | N. 66 | Veni | N. 71 |
| Hierot | N. 67 | Virginian | N. 72 |
| Hind | N. 68 | Wakiki | N. 73 |
| Holendrecht | N. 69 | War Power | N. 74 |
| Holenden | N. 70 | Wearwood | N. 75 |
| Hio de Beylon | N. 71 | Wieloudne | N. 76 |
| Indra | N. 72 | | N. 77 |

Pauvre et Vicié

Paris, ce 1^{er} octobre 1919.

FONTAINE,

Le flacon, 7.50 frs. dans toutes les pharmacies ou à défaut, et pour tous renseignements sur le traitement, écrire à L. Richelet, de Sedan, 6, rue de Belfort, à Bayonne (B.-P.).

Jos. Peeters, éditeur, rue du Tilloul, 8. Anvers.

Caves inondées
Travaux d'
Assèchement

TOITURES et
ASPHALTAGES

Tel. 14831

BRUNO van HAAREN, rue Général Van Merlen, 28, Anvers

ENSEIGNEMENT

Ouverture des nouveaux cours le 1^{er} mars de
FRANÇAIS, ANGLAIS, FLAMAND,
ITALIEN et ESPAGNOL, à la
MODERN SCHOOL

Leçons privées et par groupe - Cours du soir 15 fr. par mois
41, PLACE DE MEIR, Téléphone 6150. 49

Steno-dactylo
Comptabilité
française, anglaise
Méthode de steno
simplifiée à tout
niveau. Diplôme
en 3 mois. Nouveau
cours le 1^{er} mars.
Ecole Pratique,
28, r. Appellmans.

ESPAGNOL
par dem. esp. diplômé.
H. rue Louise. 15067

français, steno dipl.
E. par dem. fr. 10 fr. par
semaine. 1. r. du Taciturne.
14374

Leçons particulières par
institutrice diplômée.
Rue Floris, 26. 15032

jeune homme étranger
désire professeur de
français, préf. personne
française très capable.
Ecr. J.T.C., bur. journal.
15095

DEMANDES
D'EMPLOIS

chauffeur-mécanicien
demande place, fr.
flam., pour camion ou
camionnette. Ecr. L.
D.72, bur. journal. 15033

garçon sérieux et dévoué
demande d'entrer bureau
sténographe. Ecr. avec
situation, buff. caisse.
Ecr. A.X.Z., bur. jour.
15033

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
D'EMPLOIS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

EXPORTATION
SITUATION D'AVENIR

Demandé pour aider chef, jeune collaborateur
actif et intelligent, connaissant parfaitement
les langues. — Sera intéressé après essai. —
Ecrire avec tous les détails O.M.C., bureau
du journal. 15027

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

DEMANDES
DE SUJETS

jeune homme, 30 ans,
comm. fl., fr., anglais,
all. cherche place ou
occup. quelc. V.L., rue
St-Laurent, 148. 15034

COMPTOIR DES TISSUS
18, rue des Chênes
GRAND STOCK DE
Draperies, lainages, soieries et doublures

GROS **DÉTAIL**
Remise aux tailleurs et tailleuses. 1746

ELECTRICITE
Toutes fournitures pour installations
complètes d'électricité. — Grand stock
de tout matériel à des prix défiant toute
concurrence.

Magasins: 68, RUE KLAPDORP (au fond)

Désire acheter
de la main à la main
1^{re} Maison de rentier
avec jardin.
2^{de} Maison de rentier
ou maison-boutique
environs Bourse.

Indiquer emplacement et
prix: lettres V.S. 649, bu-
reau du journal. 15015

ON DESIRE LOUER
maison, Ecr. D.B.,
bur. du journal. 15022

3 pers. des, louer
quart. 4 pl., w.c. et eau,
de quart. 1. Prix mod.
Ecr. C.H.E. 496, bur. j.
15097

MAISONS A VENDRE
OU A LOUER

à vendre, entre gare et
Apl. Teniers, bloc de 6
maisons, 910 m.p., fac.
2 rues, conv. spéc. ciné-
ma, théâtre, hôtel. —
S'adr. Comptoir Immo-
bilier, 40, rue du Jardin
des Arbustiers. 15033

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016

MAISON A LOUER
disponible 14 avril au
1^{er} octobre, près chaus-
sée de Malines, Ecr. A.M.C.
9123, bur. journal. 15016